



**APRÈS LES MENSONGES SUR LES  
MASQUES ET LA FAILLITE DES TESTS**

**LE FIASCO  
DES VACCINS**

**Y'EN A  
RAS-LE-BOL  
DE CES  
GUIGNOLS**

## **Dossier**

**UN MOIS DE JANVIER  
SOUS LE SIGNE DES  
MOBILISATIONS**

Pages 6 et 7

## **ÉDITO**

«On croit mourir pour  
la patrie...»

Page 2

## **PREMIER PLAN**

Argentine. L'IVG légalisée:  
une conquête de la vague  
féministe

Page 2



## **ACTU INTERNATIONALE**

Tunisie. Quelle sortie de crise?

Page 5

## **LIBRE EXPRESSION**

Entretien avec Marc Plocki autour  
du projet «Faisons vivre la  
Commune!»

Page 12



édito

Par JULIEN SALINGUE

## «On croit mourir pour la patrie...»

En l'espace d'une semaine, cinq soldats français ont été tués au Mali lors d'attaques à l'engin explosif. Du côté des autorités françaises, c'est le discours patriotique habituel, avec entre autres un Macron parlant de soldats «morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir», discours souvent teintés d'accents guerriers, comme lorsque la ministre des Armées Florence Parly évoque «la motivation, la pugnacité et l'abnégation des militaires français [qui] demeurent intacts face aux groupes terroristes».

«Morts pour la France»? Depuis plus de sept ans, dans le cadre des opérations Serval puis Barkhane, ce sont des milliers de soldats français qui ont été déployés au Sahel, officiellement dans le cadre de la «lutte anti-terroriste», mais sans qu'aucun bilan ne soit réellement tiré, du moins publiquement. Le moins que l'on puisse dire est pourtant que cette expédition, justifiée en 2013 par l'avancée de troupes jihadistes en direction de Bamako, est un véritable fiasco. Nous n'étions pas nombreux à le dire à l'époque, mais nous avons malheureusement eu raison. Loin d'avoir éradiqué le terrorisme et les groupes jihadistes, l'intervention française les a disséminés, et donné du carburant idéologique à divers groupes dénonçant la soumission des gouvernements locaux aux puissances impérialistes. Loin d'avoir apporté une quelconque stabilité dans la région, l'expédition française a participé d'un phénomène de déstabilisation dont l'embourbement militaire actuel est un symptôme patent.

Un récent rapport des Nations unies sur le Mali indiquait que «la situation humanitaire continue de se dégrader», avec une augmentation de la pauvreté, de la faim et des violences des milices. La situation n'est guère plus reluisante dans les pays voisins, qui rend d'autant plus insupportables les postures martiales de Macron et l'absence totale de retour critique sur cette énième intervention militaire française en Afrique subsaharienne et sur ses effets catastrophiques pour les populations locales. Les autorités françaises se fichent bien du sort des populations, et même du développement des groupes jihadistes. Ce qui compte pour elles, ce sont les prétendus «intérêts de la France», toujours à la recherche d'une influence politique et des rétributions économiques afférentes au soutien apporté aux régimes dictatoriaux locaux – soit une tutelle coloniale qui ne dit pas son nom. La présence française fait partie du problème et non de la solution: elle est à l'opposé des intérêts des peuples de la région.

## BIEN DIT

Depuis le début de la pandémie, certains experts autoproclamés n'ont eu de cesse de porter une parole prétendument disruptive, d'aller à l'encontre des recommandations sanitaires comme des informations scientifiques disponibles. Si la communication gouvernementale avait réellement été aussi transparente que possible, comme l'avait promis Olivier Véran en succédant à Agnès Buzyn, leur pouvoir de nuisance aurait probablement été amoindri.

CHRISTIAN LEHMANN (médecin), liberation.fr, 28 décembre 2020.

# À la Une

## COVID-19 Leur «stop and go» est un échec

Après les mensonges gouvernementaux sur les masques, après l'absence de tests au départ de la pandémie, voilà le fiasco d'un début de vaccination parmi les plus lents d'Europe. Leur stop and go autoritaire n'a pas évité la deuxième vague.

Cette deuxième vague est suivie, non pas d'une réduction radicale de la circulation virale, qui permettrait d'isoler plus facilement les nouveaux foyers, mais d'un plateau de haut niveau à près de 15 000 contaminations par jour. Alors que les hospitalisations n'intègrent qu'à peine les contaminations de Noël et pas celles du jour de l'an, que la rentrée scolaire pointe son nez, qu'un froid humide va recouvrir toute la France, et qu'un nouveau variant du Covid-19 a fait son apparition, plus infectieux de 50%, y compris chez les jeunes, ce qui repose la question des protocoles sanitaires à l'école. Bloquer certains secteurs de l'économie, toute vie sociale et culturelle, puis relancer au plus vite les secteurs les plus lucratifs, au risque de relancer aussi la pandémie, est un échec. Avec la crainte d'une troisième vague!

### La parole du gouvernement a perdu toute légitimité

Face à cela, il faut des embauches massives et des réouvertures de lits dans les hôpitaux et les EHPAD. En ville, plus que la peur du gendarme et des amendes, mettre enfin en place une politique de santé communautaire, combinant testage massif et ciblé, et fabrication des gestes barrières, des mesures d'isolement conçues avec la population, des porteurs du virus, à l'image des équipes Covisam qui ont fait leur preuve en Île-de-France, et qui devraient être généralisées, ce qui n'est pas le cas faute de moyens et de volonté. L'acceptation sociale des mesures de confinement imposées, et non fabriquées avec la population, diminue, comme le montrent les rave-party du nouvel an. La parole du gouvernement a perdu toute



légitimité, après ses mensonges sur le Covid, mais aussi ses attaques sociales, les violences policières dont il s'est rendu coupable. Sans solution à la crise sanitaire, et donc lutte pour ces solutions, le «vivre avec le virus» est une impasse, avec des confinements, une crise économique et sociale qui dureront plus longtemps. Les travailleurEs de la santé, et surtout les premierEs de corvée, sont les plus touchés par le Covid, car ils et elles sont plus exposés, ont des revenus plus précaires rendant l'isolement plus difficile, vivent dans de plus petits logements, et sont en moins bonne

santé que la population générale. Il faut conjuguer la lutte contre le Covid avec la lutte pour l'ensemble des droits, au logement, à la réduction du temps de travail, au revenu garanti, au dédoublement des classes... Avec la lutte contre le racisme et pour la régularisation des sans-papiers, la lutte pour les droits des femmes.

### Une autre société est nécessaire

Espoir du côté des vaccins? Oui, mais s'il faut la liberté de vaccination, il faut surtout un choc de confiance qui passe par la rupture

de tous les liens d'intérêts entre les experts et les labos, mais aussi par la réquisition des trusts de la vaccination, de leurs brevets, pour fournir urgemment ce bien public à toute l'humanité. Une vaccination inégalitaire sur le plan géographique et social, reflet des relations impérialistes et du manque de justice sociale, c'est pour touTEs le risque de nouveaux variants, plus contaminants et demain à la mortalité plus élevée ou échappant aux vaccins.

Le 27 décembre, Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, lançait un appel pour la première journée internationale de préparation aux épidémies. La pandémie à coronavirus ne sera pas la dernière et les tentatives pour améliorer la santé humaine sont «vouées à l'échec» si on ne s'attaque pas au changement climatique et à la question du bien-être animal. «Nous jetons de l'argent sur une épidémie et quand elle est terminée, nous ne faisons rien pour empêcher la suivante». Dans une perspective écosocialiste, nous devons lutter pour que les milliards dépensés face au Covid, pour garantir les salaires, un peu, et les profits, beaucoup, ne servent pas à relancer la société du profit, et donc du risque pandémique aggravé. Nous devons exiger que cet argent serve à bâtir une société décarbonnée qui lutte contre le réchauffement climatique, la déforestation, respectueuse de la nature et de la biodiversité. À bâtir une société d'égalité sociale, de droit à la santé basé sur la participation des usagerEs et citoyenEs, mais aussi de solidarité internationale, car les virus ignorent les frontières. Leur «stop and go» est un échec, let's stop and move vers une société écosocialiste!

Commission santé-sécu-social

## ARGENTINE

# L'IVG légalisée: une conquête de la vague féministe

Le 30 décembre 2020 restera un jour historique pour l'Argentine. Refusée de justesse en 2018 sous le gouvernement néolibéral de Mauricio Macri, l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est enfin légalisée par le Sénat avec 38 votes pour et 29 contre.

L'événement a été célébré par une marée verte, la couleur identifiant le mouvement populaire pour le droit à l'avortement qui a émergé dans le pays en 2005.

### Une pierre angulaire de la lutte féministe

L'engagement de campagne a donc été tenu par le président péroniste Alberto Fernández qui saisit l'occasion pour se démarquer dans le continent: l'Argentine est en effet le troisième

pays d'Amérique latine à avoir légalisé l'IVG après Cuba et l'Uruguay. Obtenu en Irlande et dans une vingtaine d'autres pays du monde depuis le début du 21<sup>e</sup> siècle, ce droit doit être constamment défendu contre les attaques des conservateurs comme le montrent les récents mouvements aux États-Unis et en Pologne. Les militantes argentines pour le droit à l'avortement considèrent la loi comme une dette historique de l'État et précisent «[qu']il s'agit également d'une avancée en termes d'égalité des droits»!

car les risques liés aux avortements clandestins concernent avant tout les femmes issues des classes populaires. Selon une enquête menée par The Guardian en 2016, plus de 40 000 femmes ont été hospitalisées en Argentine suite à des complications dues aux IVG clandestines. Ces données sont confirmées par le ministère de la Santé selon lequel l'interruption de grossesse est la principale cause de mortalité féminine.

### Le chemin tortueux de la loi sur l'IVG

Dans un pays où l'influence de l'Église catholique et le poids des conservateurs dans certaines provinces sont encore très forts, la légalisation de l'IVG est promulguée cent ans après la loi de 1921 reconnaissant l'impunité de l'avortement en cas de viol ou

démence de la femme. Précurseur à son époque, celle-ci eut une application difficile et devint progressivement désuète. Il faudra attendre 2012 pour que la Cour suprême ratifie la légalité de l'interruption de grossesse indépendante de la condition physique et mentale de la femme.

Le pas a été enfin franchi grâce à plusieurs décennies de luttes féministes auxquelles se rattache, au début des années 2000, la campagne pour le droit à un avortement légal, sans risques et gratuit, un mouvement populaire qui a été renforcé, à partir de 2015, par le collectif contre les violences de genre «Ni Una Menos» («Pas une de moins»). Lancé par la journaliste Marcela Ojeda suite au féminicide de Chiara Páez, le hashtag «Ni Una Menos» a fait le tour du monde en inaugurant une vague

# Un monde à changer

**EDF: FAIRE RECULER HERCULE!** L'électricité est devenue un bien de plus en plus nécessaire. Aux besoins traditionnels se sont ajoutés ceux liés aux nouvelles technologies: numérique (la consommation d'énergie liée au numérique augmente de 9% par an au niveau mondial, et avant tout dans les pays riches), véhicules électriques. De plus, la distribution d'électricité (comme les transports ferroviaires) nécessite un réseau d'infrastructures techniques important et desservant en permanence tout le territoire: on voit l'absurdité qu'il y aurait pour une entreprise autre qu'EDF à dupliquer le réseau français de lignes électriques pour battre EDF sur le terrain de l'acheminement de l'énergie électrique.

Pourtant, l'électricité n'échappe pas à la soif de déréglementation et de privatisation des néolibéraux en France et en Europe. Il y aurait certes beaucoup à dire sur le fonctionnement d'EDF, sur des choix industriels pris en petits comités qui ont fait de la France le « champion » du nucléaire malgré les risques et conduit à des gaspillages comme l'EPR de Flamanville. Il faudrait également ne pas oublier les conditions de travail des salariéEs d'EDF et surtout des sous-traitants.

Mais les réformes mises en œuvre depuis plus de 20 ans ne visent pas du tout à résoudre ces problèmes. Une directive européenne a imposé une mise en concurrence dans l'électricité en 1996. Cela s'est traduit par la filialisation de certaines activités, la transformation d'EDF en société de droit privé. Des

concurrents privés sont progressivement apparus. Pour la plupart, ce sont des « fournisseurs » sans moyens de production, des espèces de traders ne faisant qu'acheter au producteur EDF (selon un mécanisme de prix qui les favorise au détriment d'EDF) pour revendre à leurs clients.

Aujourd'hui, sous le nom d'Hercule, se cache un projet, élaboré dans l'ombre, qui vise à finir de démanteler EDF. L'entreprise serait éclatée en deux ou trois pôles, eux-mêmes découpés en une multitude de filiales. Un des pôles serait largement ouvert aux capitaux privés; il regrouperait notamment la commercialisation, la production solaire et éolienne, le réseau de distribution moyenne et basse tension. Les conséquences sont évidentes: disparition à terme des tarifs réglementés, confrontant tous les clientEs à la jungle du marché; réseau de distribution potentiellement livré à des groupes totalement privés, abandon de toute volonté de développer des filières publiques dans les énergies renouvelables. En fait, il s'agit de livrer au privé tout ce qui est potentiellement rentable tout en laissant au public le nucléaire générateur de coûts importants.

Ni les travailleurEs d'EDF ni les usagerEs n'ont à y gagner. La réforme diviserait encore plus les salariéEs dans des structures multiples auxquelles le statut ne résisterait pas. Face à cela, trois journées nationales d'action ont déjà eu lieu avec des chiffres de participation importants. Il faudra encore frapper plus fort avec la solidarité des usagerEs pour enterrer Hercule.

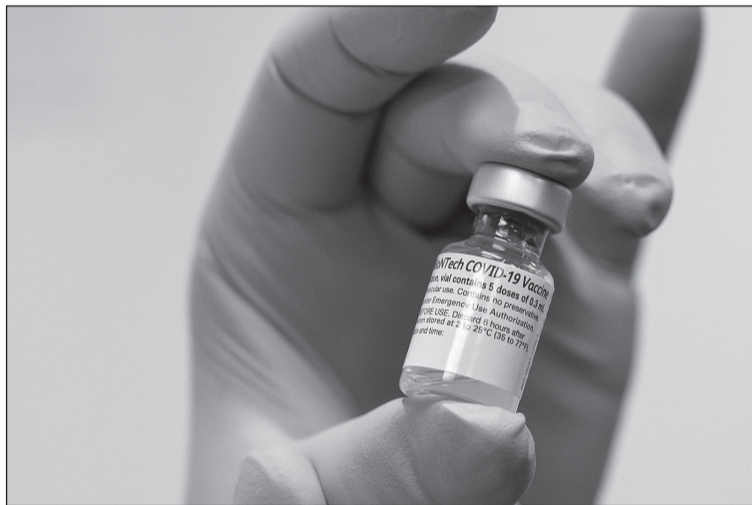
## COVID Un début de vaccination en forme de fiasco

**A** lors que le virus faisait 257 morts par jour, que la France dispose de 500 000 doses de vaccins, seules 352 personnes avaient été vaccinées au 31 décembre, dix jours après le feu vert de l'Agence européenne du médicament pour le vaccin Pfizer-Biontech. Un exemple? Alors que depuis des mois la Haute Autorité de santé affirme que les résidentEs en EHPAD seront les premierEs vaccinéEs, rien n'a été anticipé pour recueillir leur accord ou celui de leur famille. Ce qui fait froid dans le dos quand on sait que 817 clusters étaient en cours d'évaluation dans les EHPAD au 3 janvier! Et que les morts dans les EHPAD, c'est plus de 40% de la mortalité Covid en France...

### Un rapport bénéfices/risques pourtant positif

Mais plus profondément, on a un gouvernement qui est tétanisé sur le problème de la vaccination. Il fonctionne de manière autoritaire, liberticide, par la peur du gendarme, sur le Covid comme sur le reste. Mais il sait qu'en matière de vaccination, cela marche encore moins que sur tout le reste, après l'échec de la vaccination H1N1 et ses experts sous influence de Big Pharma, qui ont fait exploser la défiance. Il a dû enregistrer

*Fiasco, c'est le qualificatif qui revient le plus souvent pour décrire le début chaotique de la vaccination en France, qui avance à pas de tortue, faute d'organisation et d'anticipation.*



WIKIMEDIA COMMONS

l'impossibilité d'une obligation vaccinale, et c'est tant mieux. Mais il est dans l'incapacité d'organiser un large consensus autour de la balance bénéfices/risques des vaccins anti-Covid.

Du côté des bénéfices... Une efficacité de 95% contre le Covid, qui a déjà fait 1,8 million de morts dans le monde, 65 000 morts rien qu'en France, avec probablement seulement 10% de la population touchée. On a vite fait le sombre calcul des morts à venir, quand on sait

qu'il faut plus de 60% pour obtenir la fameuse immunité collective. On voit là tout l'intérêt de vaccins efficaces, sûrs, aux effets potentiels limités et socialement acceptés pour épargner des millions de vies, notamment celles des plus fragiles. Sans parler de l'espoir de revivre, d'en finir avec les couvre-feux qui réduisent nos vies à la production des profits. Du côté des risques, lors des essais cliniques, deux chocs anaphylactiques chez des malades hyperallergiques connus.

Les hyperallergiques sont donc actuellement exclus de la vaccination. Et quatre paralysies faciales, dans les 3 à 48 jours après le vaccin, le plus souvent régressives en une semaine. Chaque année la France compte 15 000 paralysies faciales de ce type, le plus souvent d'origine virale. Donc un rapport bénéfices/risques clairement positif.

Mais pour rétablir la confiance en France, il faudra bien plus que des chiffres dans des revues scientifiques. Il faut couper les ponts entre les experts et les laboratoires, qui sapent la confiance, développer une expertise citoyenne et indépendante, une pharmacovigilance, c'est-à-dire un suivi des vaccinéEs, indépendante. Le pouvoir est bien en peine de s'orienter dans cette direction, laissant l'espace libre aux anti-vaccins. Le mouvement ouvrier, les associations, en lien avec les scientifiques indépendants, devraient donner de la voix, pourquoi pas avec une grande délibération publique, critique, avec un jury citoyen, pour défendre la perspective de vaccins sûrs, efficaces, fournis gratuitement à toute la population mondiale.

**Frank Cantaloup**

puissante et inédite de mouvements contre les violences machistes.

### Un pays de combattantes

Les traditions socialistes et anarchistes ont joué un rôle central dans la construction d'un discours sur l'émancipation de la femme et la mise en visibilité des formes d'oppression de genre et de classe comme le suggère la devise légendaire de la presse anarchiste de la fin du 19<sup>e</sup> siècle « Ni Dios, Ni Patrón, Ni Marido » (« Ni dieu, ni patron, ni mari »).

Sous l'impulsion d'Eva Perón mais surtout suite à un siècle de luttes, le droit de vote fut reconnu aux femmes argentines en 1947. Fragilisées par la dictature militaire (entre 1976 et 1983), les femmes réussirent à se placer à la tête des principales organisations pour les droits humains: « las Madres » et « las Abuelas de Plaza de Mayo » s'organisèrent pour offrir un droit de mémoire aux

30 000 disparuEs et punir leurs bourreaux. Tournée cette page sombre, l'Argentine fut le premier pays du monde à introduire les quotas dans les listes électorales. En 2010, sous la présidence de Cristina Fernández de

Kirchner, il a été le premier d'Amérique latine à reconnaître le mariage homosexuel. L'intégration dans la loi de la catégorie politique du « féminicide » constitue une autre conquête importante du féminisme précisément

car elle désigne le caractère genré de la violence.

En annonçant qu'elles ne vont pas se contenter d'une seule mesure, le collectif « Ni Una menos » s'attaque à l'ensemble des dispositifs, politiques, économiques et sociaux, dans lesquels s'inscrit la condition de subalternité de la femme. Par son caractère inédit, l'appel à la grève internationale des femmes lancé en octobre 2016 et réitéré en 2018, réinvente ce répertoire historique pour tisser des liens entre différentes formes et sphères de domination.

Pour les militantes argentines, l'approbation de l'avortement légal constitue en effet une « conquête collective susceptible d'ouvrir un espace plus large de revendication et d'action politique »<sup>2</sup>.

**Hélène Marra**

1 – Propos recueillis auprès d'une militante ayant participé au rassemblement du 30 décembre 2020 sur la place du Congrès de Buenos Aires.

2 – *Idem*.

## ARGENTINE LA MAIN DE DIEU



CHARMAG

## Le chiffre 465 millions

*C'est en euros, selon le Journal officiel publié dimanche 3 janvier, le montant du prêt garanti par l'État (PGE) qui vient d'être octroyé au groupe Lagardère. En cas de non-remboursement d'un PGE, l'État s'engage à prendre à sa charge la majeure partie du reste du crédit à rembourser, en l'occurrence 80%. On n'est jamais mieux servi que par les siens...*



## Agenda

**Mercredi 13 janvier, l'Anticapitaliste l'émission.** À 21 h sur facebook – Youtube – Twitter.

**Samedi 16 janvier, manifestations locales contre la loi sécurité globale et les autres textes liberticides.**

**Jeudi 21 janvier, journée de grève dans la santé.**

**Samedi 23 janvier, manifestation pour l'interdiction des licenciements et contre les suppressions d'emplois, Paris.**

À 14 h, Assemblée nationale. À l'appel de la CGTUI, de différentes structures syndicales, forces politiques, etc.

**Du 19 au 26 janvier, semaine de mobilisation des AED et AESH.**

**Mardi 26 janvier, journée de grève dans l'Éducation nationale.**

**Jeudi 28 janvier, journée de grève dans l'Énergie.**

**Samedi 30 janvier, manifestation nationale contre la loi sécurité globale et les autres textes liberticides, Paris.** À 13h.

**Jeudi 4 février, journée de grève interprofessionnelle.**

## NO COMMENT

*Nous sommes en train de gérer les stocks [de vaccins] en bons pères de famille, à mesure qu'ils arrivent.*

OLIVIER VÉRAN, BFM-TV, 4 janvier 2021.

## L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction:**  
01 48 70 42 27  
redaction@npa2009.org

**Diffusion:**  
01 48 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration:**  
01 48 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN:**  
2269-3696

**Commission paritaire:**  
0419 P 11508

**Société éditrice:**  
Nouvelle Société de  
presse, d'audiovisuel et  
de communication.  
SARL au capital  
de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage:**  
6 500 exemplaires

**Directeur de publication:**  
Julien Salingue

**Secrétaire de rédaction:**  
Julien Salingue

**Maquette:**  
Ambre Bragard

**Impression:**  
Rotographie, Montreuil-  
sous-Bois  
Tél.: 01 48 70 42 22  
Fax: 01 48 59 23 28  
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

**IMPRIM'VERT®**

## CHINE, INDE La colère des travailleurEs intérimaires de l'électronique

Des milliers de travailleurEs temporaires ont organisé une manifestation de masse devant l'usine Pegatron [firme taïwanaise produisant entre autres pour Apple et Microsoft] à Shanghai le 19 décembre, après que les dirigeants de la société d'électronique taïwanaise leur ont ordonné de se transférer dans une autre usine à Kunshan.

Les travailleurEs qui refuseraient de déménager en raison de leurs engagements familiaux à Shanghai seraient licenciés et perdraient leurs primes, qui pourraient s'élever à plus de 10 000 yuans [quelque 1250 euros], soit une proportion substantielle de leur rémunération globale.

La police a été appelée sur les lieux et des échauffourées ont éclaté avant que les dirigeants n'acceptent de revoir la politique de délocalisation et de laisser les travailleurEs conserver les prestations prévues.

### Le précédent de Bangalore en Inde

Comme l'a souligné le *China Labour Bulletin* (CLB) dans son analyse des défis auxquels sont confrontés les travailleurEs des pays classés dans le Sud pendant la pandémie du Covid-19, les travailleurEs en Chine et en Inde s'affrontent à des pratiques d'exploitation très similaires dans un large éventail d'industries, comme les secteurs de l'habillement et des transports. L'industrie électronique peut être ajoutée à cette liste. La manifestation de Pegatron à Shanghai a eu lieu juste une semaine après que celle de milliers de travailleurs et travailleuses de l'usine électronique Wistron [firme taïwanaise] à Bangalore, le 12 décembre, eut tourné à la violence et causé des dommages estimés à 7 millions de dollars US. Environ 8 500 travailleurEs temporaires, dont des étudiantEs, avaient été embauchés par six firmes de travail intérimaire pour aider à répondre à la demande de main-d'œuvre de Wistron pendant la période de pointe de la production. Ces derniers avaient été contraints de travailler pendant des heures excessivement longues et ont ensuite été spoliés de leurs salaires, ce qui a été révélé par les enquêtes du gouvernement de l'État et des syndicats.

### Problèmes endémiques

Dans le secteur de l'électronique en Chine, les problèmes s'aggravent pendant les périodes de pointe de production, mais sont endémiques dans l'industrie tout au long de l'année. Récemment, le 14 novembre, des travailleurEs recrutés par une agence de placement pour travailler dans les installations de Foxconn à Chengdu ont organisé une manifestation pour protester contre les arriérés de salaires.

La carte des grèves du *China Labour Bulletin* a enregistré 114 manifestations collectives des travailleurEs des usines d'électronique en Chine au cours des trois dernières années, ce qui représente environ un tiers de toutes les manifestations du secteur manufacturier enregistrées pendant cette période. La plupart des protestations se sont concentrées dans les provinces côtières du Guangdong et du Jiangsu.

L'une des plus grandes manifestations a eu lieu en avril 2018, lorsque quelque 6 000 travailleurEs de Flex Electronics à Zhuhai se sont mis en grève pendant trois semaines. Les travailleurEs ont exigé que des indemnités de licenciement soient versées d'avance avant que Flex ne vende cette entreprise à un autre investisseur.

Les travailleurEs se sont vu refuser l'aide du syndicat local, qui s'est rangé du côté de la direction dans le conflit, et n'ont finalement eu d'autre choix que de retourner au travail.

Trois ans plus tard, il y a encore peu de signes que les responsables syndicaux à Shanghai et ailleurs agissent effectivement pour protéger les intérêts et les revenus de base des travailleurEs et travailleuses du secteur électronique chinois, en particulier les travailleurEs temporaires qui n'ont pas de contrat de travail officiel.

*China Labour Bulletin*,  
traduction rédaction À l'Encontre

# ÉTATS-UNIS Dernière tentative de renversement du résultat des élections

Avec les vacances, le virus et les confinements, les choses sont calmes dans les rues. Nous sommes en pause. Mais ce n'est que momentané.

**A**u moment où ces lignes sont écrites (le 3 janvier), un enregistrement sensationnel vient de sortir dans les médias : pendant une heure entière le président Trump peut être entendu faisant pression et menaçant même le secrétaire d'État républicain de l'État de Géorgie, Brad Raffensperger, pour qu'il « trouve » les 11 780 voix dont Trump aurait besoin pour être déclaré vainqueur de Joseph Biden dans l'État. Raffensperger a dit non à Trump.

### Contestation sans précédent

Dans le même temps, une douzaine de sénateurs ont annoncé que, le 6 janvier, lors d'une session conjointe des deux chambres du Congrès américain, ils tenteront d'annuler l'élection présidentielle en refusant de certifier le vote du collège électoral. Les républicains de la Chambre des représentants s'y opposeront également. Le vice-président Mike Pence, qui présidera la session conjointe des deux assemblées, a indiqué son soutien à cette tentative. Les Démocrates affirment que tout cela est une opération publicitaire et que Biden sera confirmé par une majorité de Démocrates et de Républicains et deviendra donc président, mais il s'agit néanmoins d'une remise en cause directe de l'élection et du système juridique américain. Trump a aussi appelé ses partisans à se rendre à Washington DC pour

protester et certains d'entre eux ont dit qu'ils bloqueraient le Congrès pour empêcher la certification. Le dépouillement et la certification du vote par une session conjointe des deux assemblées sont généralement une simple formalité. Une telle contestation est sans précédent. C'est le résultat du déferlement de tweets de Trump depuis l'élection du 3 novembre, diffusés par les médias de droite et affirmant que l'élection était frauduleuse, truquée pour lui refuser sa juste victoire. Un récent sondage a révélé que seulement 24 % des Républicains pensent que Biden a remporté l'élection – ce qui signifie que 60 millions d'électeurs pensent que Trump a gagné. C'est cette pression de la base de Trump qui explique cette tentative extraordinaire de dernier recours pour renverser les résultats des élections. Trump veut garder sa base mobilisée, certains politiciens républicains le veulent aussi, mais cela pourrait entraîner des manifestations de masse et des flambées de violence.

### Pendant ce temps, la crise sanitaire et économique continue

La composition du Sénat était encore en question alors qu'étaient attendus le résultat des deux scrutins cruciaux en Géorgie le 5 janvier qui détermineront le contrôle du Sénat. Les Démocrates votent massivement et les Républicains font

campagne, mais comme Trump dit que les élections sont truquées que feront les électeurs républicains ? Si les deux Démocrates remportent les deux sièges, le Sénat sera divisé : 50 Républicains contre 50 Démocrates (Bernie Sanders, inscrit comme indépendant, vote avec les démocrates.) Le vice-président, qui préside le Sénat et émet le vote décisif en cas d'égalité, est actuellement Pence ; mais si l'élection présidentielle est certifiée comme prévu, alors Kamala Harris occupera cette position décisive. Mais si les Démocrates perdent l'une ou l'autre des deux élections, le Sénat restera aux mains des Républicains, ce qui rendra difficile l'adoption des projets présentés par Biden. Pendant ce temps, la crise sanitaire et économique continue de s'aggraver. Il y a maintenant 350 000 morts du Covid. Les hôpitaux de Californie sont débordés et certains autres États sont au bord du gouffre. De nombreux États continuent à ordonner des confinements, à fermer des entreprises et des écoles, mais les efforts désordonnés ne sont que partiellement efficaces. Seuls quelques millions ont été vaccinés.

### La lutte va reprendre

Le Congrès a adopté (avec le soutien tant des Démocrates que des Républicains) un plan de soutien de 900 milliards de dollars, mais avec un soutien réduit aux chômeurEs : un paiement direct unique



WIKIMEDIA COMMONS

de seulement 600 dollars et des indemnités de chômage supplémentaires hebdomadaires réduites de 600 dollars à 300 dollars jusqu'à la mi-mars. Trump s'est d'abord opposé à ce plan en réclamant 2 000 dollars pour le paiement direct. Les démocrates Nancy Pelosi (présidente de la Chambre) et Charles Schumer (leader des démocrates au Sénat) ont alors également plaidé pour augmenter les paiements directs à 2 000 dollars, et les Démocrates l'ont adopté à la Chambre, mais les Républicains l'ont bloqué au Sénat. Étonnamment, Trump, Pelosi, Schumer et Bernie Sanders se sont retrouvés momentanément « alliés » contre les sénateurs républicains qui rejetaient la demande de Trump.

À partir du 3 janvier avec le nouveau Congrès et le 20 janvier avec le nouveau président, reprendra vraiment la lutte pour un plus grand soutien du gouvernement aux millions de personnes dans le besoin.

*Dan La Botz, traduction Henri Wilno*

## ÉCONOMIE Les financiers sont en joie

Sur un mois à partir du 20 février 2020, les indices boursiers avaient décroché de 34 % aux États-Unis et de 38 % en France. Le coronavirus, qui immobilisait les économies les unes après les autres, avait déclenché une panique et les boursicoteurs ne savaient plus à quel saint se vouer. Cela n'allait pas durer longtemps et aujourd'hui les indices ont à peu près effacé les pertes et retrouvé leurs niveaux du début de 2020.



plus en plus de personnes sont dépendantes des minima sociaux (quand ils existent), voire des aides alimentaires. Partout, les entreprises s'efforcent de réduire les emplois et d'imposer des conditions de travail dégradées aux salariéEs. Et les gouvernements parlent de resserrer les ceintures sur les dépenses une fois la pandémie apaisée afin de payer les énormes dépenses de l'année dernière et l'accroissement des dettes publiques. Et la reprise de la croissance sera aussi celle du réchauffement climatique.

### Économies sous perfusion

Alors sur quoi repose l'optimisme des bourses ? D'abord, sur la vaccination : certes, il y aura des secteurs perdants et des restructurations mais la machine à profit repartira. L'avenir dira si ces espoirs seront déçus. Outre les incertitudes sanitaires, les dettes des entreprises ont fortement augmenté et une vague de faillites se profile avec contamination possible à certaines banques. Mais c'est là qu'intervient la deuxième raison d'optimisme pointée par le FMI dans un

document de la fin novembre 2020 : les États et les banques centrales seront toujours là pour soutenir les grandes entreprises et les banques. C'est une des leçons de cette crise : jamais, sauf pendant les deux guerres mondiales, l'économie privée n'a été à ce point maintenue sous perfusion, du moins pour les grandes entreprises et les banques. Les baisses de chiffre d'affaires des entreprises ont été couvertes par des remises d'impôt et de cotisations sociales, des subventions et des prêts garantis par l'État. Les banques ont pu se procurer des fonds sans limite auprès des banques centrales. Avec le chômage partiel, une partie des salaires a été prise en charge par les fonds publics. Tout ça sans contrepartie.

La vraie nature du néolibéralisme s'est encore plus révélée : ce n'est pas moins d'État mais plus d'État au service de l'économie privée. Sans parler du renforcement des moyens répressifs s'il venait à ceux qui font les frais de la crise la possibilité de faire sentir clairement aux puissants que ça suffit de ce système irrationnel.

*Henri Wilno*

**A**u cours des dix dernières années, le rythme de la croissance économique était inférieur à 2%, bien en deçà des 5% réalisés durant la décennie précédente. La pandémie du Covid-19 vient de donner le coup de grâce à une économie qui tourne au ralenti.

**Le pouvoir politique au centre de la crise**

À cela s'ajoute l'état des finances publiques qui ne cesse de se dégrader, année après année. Le déficit budgétaire se situe fin 2020 à 13,4%, contre 3% prévu dans la loi de finances. Ce déficit est financé à l'aide d'un recours massif à l'endettement : 6,5 milliards d'euros en 2020, auxquels s'ajouteront 6 milliards prévus pour 2021! Le taux d'endettement atteindra à la fin de l'année 93%, contre 41% dix ans auparavant. La crise a débordé de la sphère économique pour toucher l'ensemble de la société. La corruption, la contrebande et le trafic de stupéfiants connaissent un développement alarmant, qui mine le pouvoir de l'État et rend beaucoup plus difficile la recherche d'une sortie de crise. Le chômage et le sous-emploi touchent désormais près de deux tiers de la population active. La pauvreté ne cesse de gagner du terrain, tandis que le gouvernement demeure mains et pieds liés par les accords de restructurations néolibérales. Environ 10,5% de la population tunisienne doit se contenter d'une allocation mensuelle de 54 euros pour survivre.

Le pouvoir politique se situe bien au centre de la crise. Il en est à la fois le principal facteur et le principal produit. Au cours des dix dernières années, neuf gouvernements se sont succédé au pouvoir. Depuis 2012, la position politique hégémonique du parti islamiste est évidente : deux chefs de gouvernement en plus de la direction de ministères clés (Intérieur et Justice notamment). De plus, les islamistes demeurent majoritaires au Parlement, d'où

## TUNISIE Quelle sortie de crise ?

*La révolution de 2011, qui mis fin à plusieurs décennies de dictature en Tunisie, a libéré les tensions qui se sont accumulées au sein de la société durant les années de plomb, permis l'expression de toutes les frustrations et, surtout, donné libre cours à une multitude de revendications et mouvements sociaux.*

*Cependant, à défaut d'un projet social fédérateur, de perspectives d'avenir viables et d'une direction politique sincère, le pays est en train de s'enliser dans la crise.*



ils influencent l'orientation et les décisions du gouvernement.

**Contestation sociale**

Les islamistes étaient arrivés au pouvoir fin 2011, grâce à des élections démocratiques. Pour beaucoup, ils étaient porteurs d'espoirs de justice sociale et de conditions de vie meilleures. Après l'épreuve du pouvoir, l'espoir, chez beaucoup, a cédé la place à la désillusion. Une majorité de la population, qui tient le parti islamiste pour principal responsable de la crise, se détache de lui. Son électorat se désagrège, au fil des

élections, comme peau de chagrin. Son leader et actuel président du Parlement, Ghannouchi, est la personnalité politique la plus haïe. Il est aussi contesté dans son propre parti qui connaît de vives tensions internes.

Face à la crise, la contestation sociale bat son plein. Des coordinations régionales se forment un peu partout pour réclamer des solutions. Cette contestation se traduit tantôt par des heurts, plus ou moins violents, entre des jeunes et les forces de l'ordre, tantôt par une grève générale et un black-out dans telle ou telle région.

Tous les partis politiques ont démontré leur incapacité à proposer des solutions à la crise. Face à ce constat d'échec, plusieurs initiatives, proposant des plans de sortie de crise, voient le jour. Celle émanant de la centrale syndicale UGTT est la plus importante. Celle-ci vient d'être adoptée par le président de la République. Ces initiatives affaiblissent davantage l'actuel gouvernement, sans pour autant trouver d'écho favorable auprès des classes populaires principales victimes de la crise.

**Fathi Chamkhi**

## MAROC Contre la normalisation des relations avec Israël

*Nous publions un communiqué de nos camarades du Courant Almounadil- a/Maroc, suite à l'annonce, le 10 décembre, de la normalisation par le Maroc de ses relations avec Israël.*

**L**a déclaration du régime marocain n'est qu'une affirmation ouverte de l'officialisation de ses relations avec Israël. Il a une très longue histoire de coopération avec Israël depuis sa complicité dans la migration des juifs marocains dans les années 1950 et 1960. En 2000, il a été fortement contesté par une mobilisation populaire qui l'a obligé à fermer un bureau de liaison israélien à Rabat.

**Instrumentalisation de la question du Sahara**

La nouvelle décision est en contradiction totale avec la volonté des masses populaires marocaines qui ont toujours pris position contre le sionisme et ont affirmé leur solidarité avec la lutte du peuple palestinien pour son émancipation. Cette décision témoigne du caractère despotique du régime, du simulacre de ses institutions « élues » (le Parlement avec ses deux chambres, la chambre des représentants et la chambre des conseillers) et de son gouvernement de façade.

La normalisation avec Israël, ennemi des peuples de la région, a été entreprise sous couvert de la reconnaissance par Trump de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. En effet, la question du Sahara est

utilisée pendant des décennies par l'impérialisme comme outil de chantage pour affirmer son influence, mais aussi pour dicter ses politiques économiques et fixer les rôles dans la politique régionale et sur le continent africain que ce soit par l'Union européenne globalement ou par la France qui est le principal appui régulier du régime marocain. La question du Sahara est également utilisée pendant des décennies par le régime marocain pour construire un « consensus national » sur son despotisme déguisé et sur les politiques d'ajustement structurel. Il vise aujourd'hui à utiliser cette reconnaissance qu'il a obtenue en marchandant la question du peuple palestinien pour continuer à consolider son alliance à l'intérieur du pays et à renforcer sa politique africaine.

**La question palestinienne au cœur**

L'approfondissement de la crise économique et sociale et son caractère explosif dans le contexte de la pandémie de Covid-19 poussent le régime dans cette direction. Il espère attirer des fonds de l'étranger (aides, investissements, prêts) afin d'atténuer les effets de cette crise. L'impérialisme américain insiste, de son côté, sur l'accélération de

la normalisation des relations des régimes arabes avec Israël pour renforcer sa position au sein de la concurrence impérialiste sur cette région du Moyen-Orient riche en pétrole. Ce dernier reste, en effet, une source importante d'énergie et de fonds qui sont investis dans l'achat des bons du Trésor américain. La question palestinienne est une question de tous les peuples de la région. Israël constitue une base avancée de l'impérialisme pour protéger ses intérêts au Moyen-Orient qui est une région stratégique, riche en hydrocarbures et riveraine de points de navigation clés. C'est ce qui explique le soutien permanent de l'impérialisme à Israël, les motivations des relations secrètes et ouvertes entre les régimes réactionnaires

dépendants et Israël et la convergence des intérêts de ce trio pour liquider définitivement la question palestinienne et s'acharmer contre le processus révolutionnaire dans la région.

La question du Sahara Occidental ne sera pas résolue tant qu'elle ne respectera pas la volonté des populations concernées, loin des ambitions impérialistes et des visées des deux régimes marocain et algérien. Cette solution démocratique est l'une des conditions pour aller vers une Union maghrébine des peuples, démocratique et libérée de la domination impérialiste et des régimes du capitalisme dépendant. C'est elle qui sera à même de répondre aux aspirations de ses peuples en s'appuyant sur les richesses matérielles et humaines qui font maintenant l'objet du pillage impérialiste avec l'aide des bourgeoisies mandataires.

**Courant Almounadil- a/Maroc**



## COVID-19 Corona, grippe, pollution de l'air : un lien sous-estimé ?

*En Europe, on compte chaque année plus de 400 000 décès causés par la mauvaise qualité de l'air. L'OMS estime qu'il y a, au niveau mondial, 4,2 millions de décès précoces dus à la pollution atmosphérique. Rappelons que depuis le début de la pandémie, nous avons atteint dans l'UE le chiffre de 400 000 morts supplémentaires dues au Covid-19.*

**L**a pollution de l'air sous la forme de smog est composée de gouttelettes d'eau et de particules de poussière. Londres a connu en 1952 un épisode très grave de smog causant directement la mort d'environ 4 000 personnes. La Belgique aussi a connu un accident de pollution grave similaire en décembre 1930 dans la vallée de la Meuse près de Liège ; 67 personnes sont mortes. Aujourd'hui chaque habitant de Flandre vit avec une concentration trop élevée de particules fines PM2,5, selon les normes de l'OMS. Ces particules s'enfoncent profondément dans nos poumons. Elles sont la cause de phénomènes inflammatoires qui peuvent aggraver les conséquences d'une infection par le virus SARS-CoV2.

**Lien entre corona et mauvaise qualité de l'air ?**

Un article publié récemment dans *Earth Systems and Environment* explore le lien possible entre la gravité d'une infection par la Covid-19 et la pollution de l'air causée par deux phénomènes météorologiques spécifiques.

Tout d'abord une inversion thermique qui plaque la pollution de l'air au sol car une couche d'air chaud empêche l'air froid près du sol de se disperser, de sorte que les polluants et les particules fines générés par les activités humaines s'accumulent. Des particules fines, des spores de champignons, des bactéries et des virus peuvent facilement être inhalés.

En plus, il y a les poussières en provenance du Sahara qui sont déplacées par les vents vers l'Europe du sud et de l'ouest. Ces poussières transportent aussi de possibles pathogènes. La formation d'aérosols par la captation des poussières dans les pluies favorise la dissémination des microorganismes en nombre important. Ces aérosols en contiennent jusqu'à deux ou trois fois plus que par temps clair.

Au début des années 1960, on a établi un lien clair entre un pic de cas de grippe et le smog qui régnait dans Londres en février 1959. En Chine dans les années 1960, on a vu que pendant la saison de la grippe, les cas graves augmentent fortement en cas de présence de particules fines dans l'air.

On peut donc se poser la question s'il n'y a pas de lien entre la vague explosive du Covid-19 en mars 2020 et les conditions météo juste avant.

**Covid-19 et pollution**

Dans l'article, on discute de quatre exemples d'une irruption de Covid-19 qui ont été précédés par un taux élevé de particules fines (PM2,5). Dans un hôtel à Tenerife, dans le canton du Tessin en Suisse, dans le grand-Londres et dans la région parisienne. À Tenerife, le lien est fait avec une tempête de sable du Sahara le 23 février. Dans les quatre cas, on voit clairement qu'un pic de pollution précède de quelques jours l'irruption de la Covid-19.

Les chercheurs tirent la conclusion que les concentrations élevées – causées par les activités humaines – de particules fines font augmenter le nombre des cas et des décès dus au coronavirus. Pour prévoir la sévérité des irruptions de la Covid, on doit donc aussi tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des pollutions présentes.

Plusieurs villes ont déjà pris des mesures pour limiter la présence des voitures à moteur diesel et autres dans les rues du centre. Le fait d'interdire les voitures près des écoles le matin et le soir a déjà prouvé être un facteur positif pour la santé des enfants. Un bon service public des transports en commun gratuits, des pistes cyclables bien sécurisées, des trottoirs et sentiers sécurisés sont la solution la plus logique et la plus saine à ce meurtre rampant de milliers de personnes.

**Marijke Colle**

Article publié sur le site de la Gauche anticapitaliste (Belgique).

1 – Rohrer, M., Flahault, A. & Stoffel, M. « Peaks of Fine Particulate Matter May Modulate the Spreading and Virulence of Covid-19 », *Earth Systems and Environment*, 2020.

## URGENCE CONTRE LES LICENCIEMENTS ET LES SUPPRESSIONS DE POSTES!

Les licenciements se multiplient dans le secteur privé, tandis que, dans les services publics, les suppressions de postes continuent. Pour les interdire et unifier la riposte, un collectif d'organisations syndicales organise une manifestation nationale le samedi 23 janvier 2021 à Paris, à l'appel des salariéEs du voyageur TUI, touchés par un plan de 600 licenciements. Une démarche malheureusement ignorée par l'appel à la grève CGT-Solidaires-FSU du 4 février 2021.

L'appel des TUI répond à plusieurs problématiques majeures : rendre visible le sort de milliers de travailleurEs jetés dans le chômage, la précarité et la pauvreté ; rompre l'isolement et lutter ensemble ; refuser de devoir se borner à négocier un meilleur plan social ; se battre sur des revendications offensives contestant le pouvoir du patronat et de l'État. L'appel à manifester, signé par des syndicats de base CGT ou SUD, par la fédération SUD-PTT, par l'union syndicale Solidaires et par l'union départementale CGT des Hauts-de-Seine, porte donc le mot d'ordre d'interdiction des licenciements et des suppressions de postes dans le privé comme dans le public : une première depuis deux décennies et la manifestation des LU en 2001. Les organisations qui appellent à manifester savent bien que les luttes ont du mal à percer dans les boîtes et secteurs concernés et qu'il en faudra plus avant que n'émerge un véritable plan de bataille. Mais il était vital d'agir au moment où les médias et le gouvernement se focalisaient sur les difficultés des petitEs commerçantEs et où les confédérations syndicales, promptes à aller négocier avec le patronat sur le télétravail, ne proposaient strictement rien.

Si l'appel à la grève interprofessionnelle le 4 février prochain rectifie le tir, en affirmant s'appuyer sur les mobilisations sectorielles de janvier dans l'éducation, l'énergie ou la santé, il



fait pourtant l'impasse sur la manifestation du 23 janvier. La mise à l'écart d'une initiative émergeant de salariéEs licenciés en masse peut laisser pantois, mais elle montre que la CGT pèse pour garder la main sur l'agenda des mobilisations, ce qui n'augure pas que du bon. Il faut au contraire persuader que ces séquences ne se concurrencent pas, se complètent et doivent déboucher sur la nécessité de s'organiser nous-mêmes.

**Une logique à renverser**  
Car la situation est grave. Selon la DARES, les procédures collectives

pour motif économique initiées en 2020 ont triplé par rapport à 2019. Depuis mars 2020, 700 plans de plus de 10 licenciements ont été enregistrés, correspondant à 75 000 ruptures de contrats de travail, auxquelles il faut en ajouter 30 000 résultant de 5 200 procédures collectives hors plan social et de licenciements individuels. Le volume des plans est massif et concerne en moyenne 36% des effectifs. Il tend à s'accroître : sur la seconde quinzaine de novembre, 3 200 licenciements étaient envisagés, contre 1 100 sur la première quinzaine pour le même nombre de procédures. Et tout cela n'est probablement qu'une grosse goutte d'eau dans la vague des fins de contrat, le motif économique n'en représentant sur les vingt dernières années que... 2%.

Le gouvernement fait mine de faire les gros yeux<sup>1</sup>... mais son administration n'a refusé d'homologuer que 10 plans sociaux sur 350 traités ! Elle peut difficilement faire autrement, tant le contrôle que prévoit le code du travail, qui ne s'étend pas au motif économique, est léger. Elle signe cependant la faillite idéologique du néolibéralisme : car c'est bien tout le discours qui postule que la facilitation des embauches suppose celle des licenciements et a servi de fondement à moult réformes du code du travail, qui se trouve mis à mal. Pour que ces licenciements produisent autre chose que du désespoir, il nous appartient de passer à l'offensive sans tarder !

**Julien Dumans**

1 - Élisabeth Borne sur France Inter le 28 novembre 2020 : « J'invite les entreprises à ne pas engager des plans de licenciements dans la période qu'on connaît, alors que le marché du travail est plus difficile ».  
Agnès Pannier-Runacher sur France Inter le 6 décembre 2020 : « Avec Élisabeth Borne, nous avons fait passer des signaux très clairs, avec une certaine brutalité. On dit à ces entreprises : ça ne va pas être possible. »



## SES VŒUX ET LES NÔ

Avant les vœux présidentiels du 31 décembre, on nous avait annoncé « un message d'espoir, d'unité, de vérité », « concret à hauteur d'homme »... Dans les faits, c'est un bric-à-brac décousu et un chouïa répétitif que nous a asséné un Macron qui a soigneusement évité les mots qui fâchent : chômage, précarité, inégalités, racisme, sexisme, violences policières, autoritarisme...

### Autosatisfaction présidentielle

Comme d'habitude, on a eu droit au lyrisme d'un président compatissant avec les « efforts et restrictions », avec les « sacrifices demandés », vantant « l'esprit de responsabilité collective qui a permis de tenir mieux que beaucoup face au virus ». Il s'est même montré reconnaissant, le laudateur des « premiers de corvée », égrenant familièrement des prénoms de celles et surtout de ceux qui ont fait preuve de l'inventivité et du génie français...

Sans aucune espèce de transition, comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, Macron s'est accordé, à partir de l'actualité du Brexit, un grand satisfecit sur son rôle pour relancer ce grand projet européen, grâce à « un endettement commun et solidaire »...



Puis retour sur la langue de bois cocorico : « Rien ne peut résister à notre nation ». « L'espoir est là dans le génie humain », illustré par la mise au point du vaccin contre le Covid-19... Macron a juste omis de citer la dernière prouesse de son gouvernement : être dans l'Union européenne le pays le plus lent à ouvrir largement la campagne de vaccination !

Et pour tout ce qui concerne concrètement la vie de millions de personnes – l'emploi, la précarité, les licenciements, la pauvreté qui se développe notamment dans la jeunesse –, on l'aura compris, ce sera (peut-être) pour les vœux de l'année prochaine !

### Nombreuses dates de mobilisation en janvier

En ce mois de janvier, nos vœux sont très différents, et surtout plus concrets : par nos mobilisations, mettre un grand stop aux projets de loi liberticides, et construire la convergence de toutes celles et ceux qui ne veulent pas payer la crise, contre les licenciements et les suppressions d'emploi, la précarité, pour le partage du travail et l'augmentation des salaires.

Une série de dates s'annonce : le 21 janvier pour la défense de l'hôpital public ; le 23 janvier contre les licenciements et les suppressions de postes ; le 26 janvier dans

**POUR L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS ET CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**

**MANIFESTATION NATIONALE SAMEDI 23 JANVIER 2021**  
#14H #PARIS #ASSEMBLEENATIONALE

## POUR SUIVRE ET AMPLIFIER LA MOBILISATION CONTRE LES LOIS LIBERTICIDES

Le 3 janvier, à Paris, une marche était organisée à l'occasion du premier anniversaire de la mort de Cédric Chauviat entre les mains des forces de répression. Un moment de recueillement et de lutte, qui ouvre un mois de janvier durant lequel deux dates importantes sont posées pour se mobiliser contre les lois liberticides: les 16 et 30 janvier.

Dans un appel daté du 23 décembre, la coordination #StopLoi-SécuritéGlobale, qui regroupe syndicats, sociétés, collectifs et associations de journalistes et de réalisateurs, confédérations syndicales, associations, organisations de défense de droits humains, comités de victimes et de familles de victimes de violences policières, collectifs de quartiers populaires, exiléEs et Gilets jaunes, déclarait: « *Malgré une mobilisation de très grande ampleur (500 000 manifestantEs en France, le 28 novembre), déployée dans un contexte d'état d'urgence*

*sanitaire et de confinement, le gouvernement et les parlementaires se sont contentés d'effets d'annonce s'agissant de la réécriture de l'article 24 de la proposition de loi "Sécurité globale". Texte que le Sénat semble vouloir fusionner avec l'article 18 du projet de loi "confortant les principes républicains", précédemment nommée "contre le séparatisme". Ni la commission Delarue sur les rapports entre journalistes et forces de l'ordre ni le "Beauvau de la sécurité" ne sauront nous détourner de notre objectif.* » Deux rendez-vous sont ainsi donnés: de nouvelles Marches des libertés, samedi 16 janvier, partout

en France, avant un grand rassemblement, samedi 30 janvier, à Paris.

### Répression et fichage

Des initiatives salutaires et à construire, dans la mesure où la marche autoritaire du gouvernement Macron est loin de s'être interrompue. Bien au contraire. Au cours des dernières semaines, on a ainsi pu assister à la répression violente de manifestations – notamment celles des 5 et 12 décembre à Paris –, mais aussi à la publication de décrets renforçant encore un peu plus la surveillance et le contrôle politiques. Datés du 4 décembre,

ces décrets ont été validés par le Conseil d'État le 4 janvier, malgré les requêtes de plusieurs syndicats (CGT, FO, FSU, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature) et d'associations de défense des droits humains. Ils autorisent les forces de l'ordre à ficher les « *opinions politiques* », les « *convictions philosophiques et religieuses* » et « *l'appartenance syndicale* » avant le recrutement de fonctionnaires sur des postes sensibles (cela alors que les précédents textes se limitaient à recenser leurs « *activités* »). Identifiants, photos et commentaires sur les réseaux sociaux, troubles psychiatriques, seront aussi inscrits... Les personnes morales – donc les associations, syndicats, partis – sont également dans le collimateur. Ces informations sont désormais consignées dans trois fichiers: le « *fichier de prévention des atteintes à la sécurité publique* » utilisé par la police (et qui recense à cette heure 60 000 personnes), le fichier « *Gestion de l'information et prévention des atteintes à la sécurité publique* » employé par la gendarmerie (67 000 personnes) et le fichier « *Enquêtes administratives liées à la sécurité publique* » de l'administration (221 000 personnes), selon les informations mêmes du ministère de l'Intérieur... Que l'on se rassure, ces fichiers consigneront les données de personnes dont les activités sont « *susceptibles de porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation* », « *à l'intégrité du territoire ou des institutions de la République* » ou de constituer une « *menace terroriste* »... Des caractérisations fourre-tout qui, sans nul doute, peuvent permettre à l'avenir de s'attaquer à un large secteur contestataire ou tout simplement militant.

ont manifesté, dans près de 150 villes, au mois de décembre. Un cours autoritaire qui a même conduit, ces dernières semaines, plusieurs institutions de la démocratie bourgeoise, notamment le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel, à taper sur les doigts des autorités. Cela a notamment été le cas le 22 décembre avec une décision du Conseil d'État concernant l'utilisation, à Paris, de drones pour surveiller les manifestations, avec une décision sans ambiguïté, enjoignant le préfet Lallemand à « *cesser, sans délai, de procéder aux mesures de surveillance par drone des rassemblements de personnes sur la voie publique.* »

Une victoire symbolique et un point d'appui qui ne saurait toutefois se substituer à la construction d'un vaste mouvement contre les politiques liberticides du gouvernement. Dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire, le pouvoir espérait peut-être faire passer sa loi « *sécurité globale* » en douce, sans avoir à affronter de mobilisation. Ce n'est pas le cas, et nous pouvons nous en réjouir! Il s'agit désormais d'amplifier ce rapport de forces, en exigeant le retrait total de la loi « *sécurité globale* » et de la loi « *séparatisme* », qui sont les deux faces d'une même politique liberticide dont l'objectif est de faire taire toute critique de leur « *ordre républicain* » et de leur faillite dans la gestion de la crise sanitaire.

Comme l'ont affirmé plusieurs militantEs, dont Geneviève Legay, dans une tribune publiée le 5 janvier sur *Mediapart*: « *Face aux perquisitions politiques, aux arrestations sans fondement, à toutes les tentatives de diabolisation des personnes qui ont le tort d'exercer leur droit à la critique et à la manifestation, notre solidarité, et notre cohésion, ne fléchiront pas; les libertés n'existent plus quand un État prétend choisir ses opposantEs. Nous ne sommes pas dupes: c'est bel et bien de répression politique dont il s'agit. Mais nous ne céderons ni à la peur ni au chantage.* » Prochains rendez-vous les 16 et 30 janvier.

Julien Salingue

## CONTRE BLANQUER, MOBILISATION GÉNÉRALE

C'en est presque désopilant de se dire que l'on peut encore être surpris du niveau d'incompétence, voire de j'm'en-foutisme, de la part de ceux qui prétendent diriger le ministère de l'Éducation nationale.

Alors que tous les scientifiques alertent sur le plateau beaucoup trop élevé des contaminations et hospitalisations et craignent une 3<sup>e</sup> vague, que le gouvernement estime que la situation est suffisamment alarmante dans une vingtaine de départements pour y imposer un élargissement du couvre-feu à partir de 18h, interdisant davantage toute vie sociale en dehors du travail, le silence de Blanquer est assourdissant. Mais peut-être a-t-il été trop absorbé par la préparation de sa campagne des régionales? La seule communication de son ministère a été d'annoncer une réunion le 7 janvier, quoi de mieux pour préparer les conditions sanitaires de la rentrée du 4?

### « La situation est tout à fait convenable »

Dans plusieurs régions britanniques, en Allemagne, en Irlande, aux Pays-Bas, en Autriche, en Grèce et en Pologne, la rentrée est décalée pour laisser le temps aux épidémiologistes d'analyser les effets d'un variant du Covid qui pourrait être plus contaminant, en particulier chez les jeunes. En France, il n'en est pas question et, le 3 au soir, Blanquer selon son mode de communication habituel, a déclaré sur BFM: « *Aujourd'hui, la situation est tout à fait convenable pour faire la rentrée, dès lors que l'on respecte plus que jamais le protocole sanitaire* ». De quoi mettre les personnels de l'éducation, les jeunes et leurs familles bien en colère, surtout que cet épisode vient après la rentrée calamiteuse de septembre et surtout celle de novembre où il a fallu la mobilisation des personnels et des lycéenEs pour imposer un renforcement des protocoles sanitaires, dont la possibilité de dédoublements en lycée. Puisque rien ne viendra du ministère, il reste à compter sur l'intelligence collective et la détermination des personnels et des élèves.



C'est indispensable pour que les écoles et établissements ne se transforment pas en bombes sanitaires dont la déflagration amplifierait cette 3<sup>e</sup> vague déjà menaçante. Tout l'enjeu va être d'articuler la défense de mesures de protection sanitaire dont la plupart avaient été oubliées les dernières semaines précédant les vacances, à des mesures pédagogiques assumant qu'il ne s'agit pas d'une année « *normale* »: aménagement des programmes, et des conditions des examens pour que les élèves et leurs enseignantEs puissent se projeter, annulation des périodes de stages en lycée professionnel et annonce de dispositifs transparents et nationaux pour l'évaluation des élèves, embauche de personnels et réquisition de locaux non utilisés (il y en a pas mal en ce moment) pour assumer jusqu'à la fin de l'année un allègement des effectifs et éviter que les élèves ne risquent de décrocher.

### L'urgence de la mobilisation dès maintenant

Et surtout ces revendications immédiates ne peuvent pas nous faire oublier les enjeux posés par l'appel intersyndical à la mobilisation le 26 janvier: le mépris de Blanquer est sûrement plus tangible en période de crise sanitaire, mais c'est toute sa politique et en particulier la préparation de la rentrée qui constitue une

offensive majeure contre les personnels et le droit à l'éducation de la jeunesse. Ce n'est pas avoir un esprit d'opposition systématique mais il est évident qu'il faut imposer point par point l'inverse des projets de Blanquer. Au lieu de supprimer 1800 postes dans le second degré, remplacés par 1847 postes en heures supplémentaires (seul moyen d'augmenter les salaires pour la majorité des enseignantEs), il faut un plan d'embauches massives (en commençant par la titularisation des contractuelEs sans condition de nationalité) pour ramener les élèves à 24 par classe dans le second degré et 15 maximum en lycée pro et dans l'éducation prioritaire. C'est un enjeu pour créer des conditions de travail efficace et pour éviter des départs de personnels démoralisés. Mais c'est indissociable d'une augmentation des salaires d'au moins 300 euros en rattrapage du pouvoir d'achat perdu pour toutes et tous (enseignantEs, agentEs, personnels médico-sociaux, AEd, AESH). Un vrai statut avec un déroulement de carrière et des formations pour les assistantEs d'éducation, mais aussi tous les nouveaux métiers créés à la vitesse, assistantEs pédagogiques, accompagnantEs des enfants en situation de handicap, assistantEs de prévention.... Cela représente un vrai plan d'urgence pour l'éducation et signifie la construction d'une mobilisation à la hauteur pour l'imposer. Un calendrier existe qu'il faut faire vivre dans tous les établissements scolaires: semaine de mobilisation des AED et AESH du 19 au 26 janvier, journée de grève intersyndicale le 26 janvier et de grève interprofessionnelle le 4 février. Contre la politique globale autoritaire et antisociale de ce gouvernement, le combat pour un service public d'éducation répondant aux besoins de la population prend toute sa place.

Cathy Billard



CHARMAG

OTRES

l'éducation nationale; le 4 février au niveau interprofessionnel; les 16 et 30 janvier contre les lois liberticides... Autant de mobilisations à construire en alliant unité et radicalité, et en posant la question de leur nécessaire articulation/convergence. Face à ce pouvoir, malgré sa faible légitimité et la faillite continue de sa gestion de la crise sanitaire (voir pages 2-3), nous ne pouvons nous contenter d'enchaîner les journées d'action et/ou de grève, et c'est bien la question d'un mouvement d'ensemble, contre ce gouvernement et l'ensemble de sa politique, qu'il s'agit de poser. Au-delà, nous devons affirmer que ce n'est pas la crise sanitaire mais bien la crise du capitalisme qui produit les désastres sociaux, écologiques et épidémiologiques, et que c'est pour sauver les profits de quelques-uns et permettre aux bourses de continuer de flamber que les gouvernements veulent exploser nos droits sociaux et démocratiques. Pour 2021, souhaitons-nous collectivement d'avancer dans la reconstruction d'un projet de transformation révolutionnaire, seule issue porteuse d'espoir pour toutes celles et ceux qui font tourner cette société partout dans le monde. Et cela commence dès maintenant.

## RAFFINERIE DE GRANDPUITS Bras de fer contre les suppressions d'emplois chez Total



Ce lundi 4 janvier, dès 6 h du matin, 90 % des opérateurs de la raffinerie de Grandpuits sur l'équipe du matin se sont mis en grève pour défendre leurs emplois et contre le greenwashing du géant pétrolier Total.

**D**epuis le 26 septembre 2020, les raffineurEs de Grandpuits sont engagés dans la lutte contre le projet de Total qui vise, sous couvert de greenwashing, à arrêter les unités de raffinage à Grandpuits. Ce projet, loin de toute reconversion écologique, aura comme conséquence un véritable massacre social avec 700 suppressions d'emplois (200 directs et 500 indirects), en plus de tous les emplois induits dans le bassin d'emploi de la Seine-et-Marne, déjà très touché par le chômage. C'est contre tout cela que les raffineurEs luttent, comme ils et elles l'expliquent dans un reportage publié sur les réseaux sociaux<sup>1</sup>.

### Le combat de toutes et tous

Dès le lundi 4 janvier à 6 h du matin, 90 % des opérateurs de l'équipe du matin étaient en grève pour empêcher Total de toucher à leur outil de travail tant que leurs revendications sur l'emploi et les conditions de travail ne seront pas entendues. Une nouvelle assemblée générale aura lieu à 14 h pour décider de la reconduction de la grève avec la nouvelle équipe de l'après-midi. Dans ce contexte, le soutien financier et de tout type aux raffineurEs est indispensable pour les aider à tenir ! Les raffineurEs ont toujours soutenu et combattu les diverses attaques gouvernementales contre nos acquis sociaux. Ils et elles étaient présents en 2010 contre la réforme des retraites, en 2016 contre la loi El Khomri et en 2020 contre la réforme des retraites de Macron. Aujourd'hui, les raffineurEs font appel à la solidarité pour qu'ils et elles puissent mener ce combat qui est le combat de toutes et toutes ! Les dons à la caisse de grève seront reversés à tous les grévistes de la raffinerie, sans distinction syndicale.

Laura Varlet

1 - [https://youtu.be/CSTUS3nd\\_JY](https://youtu.be/CSTUS3nd_JY)

Soutenez la caisse de grève pour aider les salariéEs à tenir :

<https://www.cotizup.com/raffineursgpgsvenlute>

## RENAULT CLÉON

### Les emplois de près de 700 salariéEs menacés

Juste avant Noël, un mail de la direction annonçait à près de 700 salariéEs de Renault Cléon qu'ils et elles étaient « éligibles » à un départ volontaire de l'usine.

**L**es suppressions annoncées de 4 600 emplois chez Renault en France concernent tous les secteurs de l'entreprise. À l'automne, tertiaire et ingénierie étaient particulièrement visés avec la suppression annoncée de 2500 postes de travail, notamment sur les centres de Guyancourt et de Lardy.

### « Les bâtiments vont commencer à sonner creux »

C'est maintenant le tour de la production et de l'usine de Cléon en particulier. Peu avant Noël près de



700 salariéEs ont reçu un mail leur indiquant qu'ils étaient « éligibles » à un

départ volontaire de l'usine Renault de Cléon. C'est une proportion considérable

puisque l'usine comprend actuellement 3300 salariéEs Renault et 1000 intérimaires. L'usine de Cléon fabrique des moteurs dont récemment un moteur électrique. Quelle que soit la technique il n'y a pas de garantie de l'emploi ! « La plupart travaillent là depuis des années et soudain on leur dit que leur poste n'est plus utile ! » dénonce dans la presse William Audoux, le délégué syndical CGT de l'usine. Il ajoute : « Les bâtiments vont commencer à sonner creux ». Contrairement aux poches des actionnaires, toujours aussi pleines... **Blog NPA auto-critique**



# Entre abandon et privatisation

Ces dernières années, la forêt européenne a pris de plein fouet le changement climatique, les pathogènes et ravageurs eux-mêmes favorisés par ce réchauffement ou le commerce international. Les dépérissements touchent la majorité des écosystèmes. Ces dégâts vont probablement s'accroître dans les années à venir. Au cœur de cette « tempête silencieuse », le travail des forestierEs est bouleversé.

**J**amais la société n'a eu autant besoin des forestierEs pour gérer des phénomènes inédits, préserver, anticiper en diversifiant les approches... afin de garder des forêts les plus résilientes possible, conciliant production de bois, biodiversité et accueil de la population.

### Faillite organisée

À l'Office national des forêts (ONF), établissement public qui gère les forêts publiques (25 % des forêts), aucune catastrophe écologique n'arrêtera le rouleau compresseur destructeur de service public. La structure a été mise à mal depuis une restructuration en 2002 décidée par la « gauche plurielle ». Les réorganisations successives ont ajusté l'organisation aux suppressions d'effectifs et privilégié les missions commerciales. 50 % d'effectifs en moins depuis les années 1980 (15 000 à l'époque) !

L'ONF n'a jamais eu de budget suffisant assuré par l'État, mais les ventes de bois des forêts de l'État ont longtemps suffi à combler le trou. Associée à une chute tendancielle des cours du bois, la colossale « surcotisation retraite des fonctionnaires » exigée par l'État depuis 2006 (jusqu'à 15 % du budget total) a entraîné des déficits et une dette chaque année plus dangereux.

En 2020, où il a plu des milliards d'argent public « magique » dans les marigots des grandes entreprises privées, l'État n'a pas jeté la moindre petite bouée financière au service public forestier. Le budget 2021 s'annonce encore plus déficitaire, avec une dette



qui arrivera à un demi-milliard d'euros !

Dans cette situation catastrophique, les mauvaises idées ne manqueront pas dans le prochain « contrat État-ONF » à établir pour cinq ans. L'impossibilité de faire correctement son travail sera accentuée par de nouvelles suppressions d'effectifs et la fin des fonctionnaires et de leur assermentation. Déjà entamée par la fin des concours, la contractualisation prive les collègues, en plus des garanties du statut de fonctionnaire, d'une indépendance indispensable et de moyens pour tenir en respect les acheteurs de bois peu respectueux.

### Sortir des sentiers battus

Côté ouvrierEs, l'extinction des effectifs semble dans le viseur. Tous les travaux sylvicoles notamment pourraient être externalisés et le reste filialisé. Alors que l'adaptation au réchauffement devrait imposer un rapprochement entre technicienEs et ouvrierEs, c'est l'inverse qui se prépare ! Évidemment, les entreprises sous-traitantes seront sans convention collective, sans formation, sans syndicats... Avec la dureté du métier, les quelques garanties de la convention ONF n'étaient pas de trop...

Politiquement, la fin souhaitée des services publics n'est sans doute pas la seule explication. La gestion et les travaux forestiers sont des activités difficilement rentables à grande échelle, notamment du fait du morcellement des propriétés, mêmes publiques. Leur privatisation semble écartée à court terme. Mais les transformations en cours peuvent centrer l'ONF sur

deux services utiles à l'économie capitaliste actuelle : l'approvisionnement en matière première organisé à grande échelle et le « greenwashing » par le marketing de toutes sortes d'actions d'affichage environnemental. Face à cela, les collègues ont quelques alliés dans les associations environnementalistes et parmi les petites communes. Pour un autre avenir du service public forestier et des forêts publiques, il va falloir rapidement surmonter les divisions syndicales (neuf organisations, dont deux CGT et deux FO...) et les différences de statut entre collègues. La crise du Covid rend les mobilisations plus compliquées et le gouvernement le sait. Mais les enjeux pour les forestierEs n'ont jamais été aussi importants : un rapport de forces et des convergences doivent être trouvées en sortant des sentiers battus et en impliquant le maximum de collègues.

Correspondant

## NOUVEL AN

### Une free party s'est abattue sur la France

Alors que le président Macron, encore malade, offrait à ses sujets des vœux surjoués à la télévision et que la campagne de vaccination patinait, les chaînes d'information en continu ont trouvé leur marronnier, tentant maladroitement de cacher la forêt du désastre sanitaire : la free party de Lieuron (35).

**L**e 31 décembre, près de 2500 personnes se sont réunies dans un hangar entre Rennes et Nantes pour fêter la nouvelle année, et surtout la fin de la précédente. Ils et elles ont quitté les lieux le 2 janvier au

matin. Entre-temps la machine politico-médiatique s'était mise en route, avec un défilé de chroniqueurs et autres politiciens scandalisés que des jeunes rebelles aient pu faire la fête le Premier de l'an.



# UBÉRISATION **CoursierEs bordelais :** histoire d'une résistance collective

Depuis trois ans environ, des livreurEs bordelais sont en bagarre contre les plateformes Uber, Deliveroo et autres. Une résistance difficile à organiser mais qui tient la route. La détermination de quelques travailleurs a débouché sur la création en octobre dernier d'une coopérative, les Coursiers bordelais, sous la forme juridique d'une Scop.

Une entreprise donc créée pour garantir aux coursiers à vélo (ils et elles sont six salariéEs à ce jour) à la fois des conditions de travail et des rémunérations correctes. Ce qui n'est pas le cas pour toutes et tous ces livreurEs, travailleurEs non salariéEs, très précaires, sur-exploités, sans protection sociale, sous statut d'auto-entrepreneur ou de micro-entreprise.

## S'organiser et résister

Le statut de salariéE n'est pas en soi une protection et un idéal, et cela de moins en moins depuis des années, mais on peut dire que ce qu'on appelle l'ubérisation du travail, qui voit des statuts de plus en plus individualisés et précaires, les patrons des plateformes s'émancipent quasi totalement de toute contrainte sociale, du code du travail et des protections élémentaires, aucune obligation de formation sécurité au travail (circulation sur les routes). Conséquence, poussés par les très faibles rémunérations, les livreurEs multiplient les courses, prenant toujours plus de risques, piégés dans une sorte d'auto-concurrence intensifiée entre travailleurEs, craignant en

permanence d'être écartés de la distribution des livraisons.

Face aux dangers, face au mépris, il fallait bien s'organiser et résister. Il fallait pour cela tenter de créer des liens entre les dizaines, les centaines de livreurEs, éparpillés, isolés, non répertoriés. Il a fallu construire des actions, préparer des grèves, revendiquant à la fois des conditions de travail plus sécurisées et des rémunérations à l'heure et non plus à la tâche, faire reconnaître un minimum de

droits sociaux. La bataille est rude car les plateformes ont une marge de manœuvre énorme, personne ne contrôle vraiment. Les gouvernements et pouvoirs publics laissent faire, encourageant de toute façon la libéralisation de l'économie.

## Prendre ses affaires en main

Pour tenir, pour s'en sortir, finalement il n'y a pas d'autre choix que de résister par en bas, de prendre ses affaires en main, comme on

dit. Et à côté des batailles pour leurs droits, en créant des sections syndicales par exemple, il y avait la volonté de montrer aussi qu'il y a une alternative aux plateformes et à la surexploitation.

C'est comme ça que naissent les idées de coopératives militantes qui permettent à des livreurs de « s'émanciper » des « Uber » et de construire à côté des structures qui assurent le respect des travailleurEs, de la santé et de la sécurité au travail, qui défendent des conceptions collective et solidaires contre celles individuelles. En mettant en avant aussi des préoccupations écologiques par l'utilisation du vélo en ville.

Même si cela se passe dans un monde qui globalement se dégrade, la résistance s'organise et s'étend. Certes, des centaines de livreurEs (entre 800 et 1400 sur la métropole bordelaise), en scooter ou à vélo, sont exploités et mis en danger par des dizaines de plateformes sans scrupule. Mais en face, des associations, des coopératives, des réseaux comme Coop-cycle se mettent en place. Et puis la lutte continue parmi les livreurEs ubérisés par des journées de grève comme celle programmée le jeudi 8 janvier.

**Philippe Poutou**



# LOGEMENT **Occupation à Grenoble : allô la Mairie ?**

Un mois bientôt qu'une cinquantaine de sans-logis ou mal-logés occupent une montée d'immeubles nommée les Volets verts, et toujours pas de réponse du côté des institutions.

Dehors les températures sont négatives, dedans l'eau, l'électricité et le chauffage ont été coupés. Avec l'accord, ou à la demande, de la première adjointe LFI, présidente du bailleur social Actis, c'est un quarteron d'élus municipaux en responsabilité dans les établissements publics de l'eau, de l'électricité et de la régie de chauffage urbain qui a pris cette décision scandaleuse, en plein hiver, en pleine pandémie. Même Chirac n'avait pas osé ! C'est la stratégie la plus minable que le pouvoir local a choisie : laisser la situation se dégrader

et les personnes s'épuiser. Pour les remettre à la rue ou bien leur imposer l'hébergement d'urgence hivernal dans un des baraquements qui servent à les « parquer » jusqu'au 31 mars...

## Trop c'est trop !

Le scandale de la coupure des fluides a produit pour le moment tout l'inverse d'une démolition. Les occupantEs sont plus déterminés que jamais, chaque dimanche ils et elles se réunissent en AG, en présence d'un ou deux militantEs du DAL, pour faire le point sur leur situation matérielle, discuter des problèmes

quotidiens et réfléchir aux propositions d'actions. Ce sont elles et eux qui prennent la parole et interviennent face aux médias. La mobilisation s'élargit. Solidaires se mobilise à fond, l'interorgas jeunes, incluant des jeunes de LFI, de EÉLV et du PC, sont très présents, d'autres également, le NPA, le PCOF, LO, des associations comme RUSF, RESF. Et aussi des enseignantEs et des personnels des centres d'hébergement, l'AG des travailleurs sociaux. Même l'évêque est intervenu, pour tenter de faire remettre les fluides. Un 2 janvier les manifs sont rares ici (!), et pourtant cette année,

à l'appel du DAL, c'est plus de 200 personnes qui se sont retrouvées « tous et toutes sur le pont » pour déployer une banderole de 50 mètres de long avec nos mots d'ordre. Une pétition est en cours, un événement culturel de soutien et une expo photo sont en préparation et d'autres actions dont nous ferons le compte rendu. On n'oublie pas : dans l'agglomération grenobloise c'est 16 000 demandes de logement en attente, 17 000 logements vides et, d'après la préfecture, 1 800 personnes à la rue ! Alors oui la réquisition est une idée d'avenir. Et c'est possible.

**Roseline Vachetta**

# TROPICALIA Refuser un projet inutile et nuisible écologiquement

Le projet Tropicalia consiste à construire une immense serre tropicale entre Verton et Rang-du-Fliers près de Berck, dans le département du Pas-de-Calais. Un véritable « zoo sous cloche » avec une température maintenue entre 26 et 28°C toute l'année, qui abritera papillons, colibris, reptiles, arbres et autres plantes exotiques confinés sous un dôme d'une surface de 20 000 m<sup>2</sup> et de 35 mètres de hauteur, construit sur 9,3 hectares d'anciennes terres agricoles.

Alors que nous commençons d'ores et déjà à subir les effets irréversibles du réchauffement climatique lié à la crise écologique provoquée par le capitalisme, ce projet inutile, initié par Cédric Guérin, un riche homme d'affaires, sous prétexte de sensibiliser la population « à la préservation des espèces et de leur environnement », s'il se concrétise, entraînera des conséquences dramatiques sur tout un écosystème.

## Bétonnage et pollution

En plus de l'impact sur la biodiversité, cette « attraction » qui a pour objectif de pouvoir accueillir 500 000 personnes par an, provoquera inévitablement un accroissement conséquent de la pollution, en plus du bétonnage monstrueux dont seront victimes la faune et la flore.

Ce « zoo » est l'une des parfaites illustrations du délire, de la folie démesurée de la bourgeoisie et des capitalistes qui regorgent de grands projets inutiles imposés aux populations en faisant miroiter, entre autres, la création d'emplois, mais qui ne servent en réalité que leurs propres intérêts, que leurs profits. De plus, ce caprice de millionnaire sera, en partie, alimenté par de l'argent public, à hauteur de 10 millions d'euros de subvention par l'Agence de la transition écologique (Ademe) et par le Fonds européen de développement régional (Feder), géré de façon décentralisée par le conseil régional des Hauts-de-France. S'y ajoutent également deux prêts, l'un de deux millions d'euros, accordé par la région, l'autre de 400 000 euros, venu de la communauté de communes des Deux-Baies en Montreuillois.

Un collectif composé de 38 associations et sept organisations politiques, dont le NPA, s'est constitué pour lutter contre ce projet, et a appelé à un rassemblement dimanche 20 décembre sur les lieux du site qui a mobilisé 200 participantEs. Ensemble, nous devons défendre la nature et, s'il le faut, radicaliser le mouvement afin de défendre et protéger ces terres, coûte que coûte contre ce bétonnage, contre les bulldozers et autres pelleteuses !

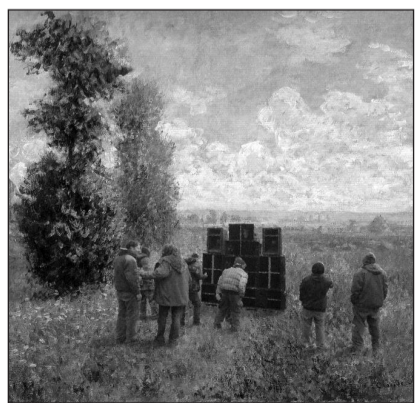
Le NPA apporte tout son soutien à ce combat et appelle à une forte et large mobilisation nationale. Collectivement, dans l'unité, par la lutte, nous pouvons et nous devons mettre fin à ce désastre écologique !

**Jérémy Lautour**

## Harcèlement policier contre les free parties

Est-il nécessaire de rappeler que les free parties sont, Covid ou non, interdites, chassées et réprimées par les pouvoirs publics depuis bien longtemps ? En 2001, l'amendement Mariani s'attaquait déjà à ce mouvement, indépendant, incontrôlable et non-marchand, en imposant la déclaration en préfecture et en instaurant la saisie du matériel des organisateurEs ainsi qu'une pénalisation sévère de ces fêtes. La mort de Steve Maia Caniço, tué par la police lors de la fête de la musique 2019, nous avait rappelé les conséquences directes d'une telle politique.

La tekno est une contre-culture, et les free parties des actes politiques. Elles disent merde au pouvoir et à ses flics, elles disent merde au marchand et à ses soirées dans lesquelles on ne rentre pas



en baskets, elles disent merde à l'ordre établi et à la fête officielle.

La menace sanitaire est toujours bel et bien présente, le pays n'est pas passé sous la fameuse barre des 5 000 contaminations

par jour, la deuxième vague n'en finit pas de se prolonger, le virus mute, en France seulement quelques centaines de personnes ont été vaccinées et les infirmières sont plus que jamais à bout de souffle. Après le mensonge d'État sur les masques, le fiasco des tests et le confinement métro-boulot-dodo, le pouvoir continue son entreprise de culpabilisation individuelle. Cette politique verticale descendante, appliquée à la matraque est une impasse politique, sanitaire et démocratique.

## Des structures d'auto-organisation indépendantes de l'État

Attisant la frustration de celles et ceux qui n'ont pas festoyé, la campagne politico-médiatique semble ignorer que les organisateurEs ont planifié, réfléchi la fête de Lieuron. Le choix du lieu, un grand

hangar ouvert, a été pensé pour réduire les risques. Des masques et du gel gratuits étaient à disposition et les consignes de l'ARS Bretagne ont été données : gestes barrières, se faire tester, se mettre en quarantaine à l'issue de la soirée. Techno +, une association de RDR (réduction des risques) était également présente pour des consignes spécifiques, comme ne pas partager les bouteilles (pratique courante de la convivialité en teuf), exerçant également leur rôle habituel de prévention face à tous les risques (IST, drogues, feu, piercing...).

Le monde de la teuf revendique l'auto-gestion, c'est un milieu qui est en perpétuelle évolution. Les thématiques écologiques ont accompagné un plus grand respect de l'environnement et des lieux de fête que dans les années 2000 par exemple. Ce mouvement avance

au gré des luttes et des évolutions de la société, au nez et à la barbe de la police. Il ne peut être vu indépendamment des luttes politiques actuelles, des ZAD, des Nuits debout et des récentes mobilisations contre la loi sécurité globale. Et si cette fête fait plus parler que les arrangements avec le fou du Puy, les séances dédiées de Miss France à plusieurs milliers dans des centres commerciaux, ou les repas en non-mixité masculine du président, c'est certainement plus une histoire de pouvoir qu'une histoire de Covid. Nous ne le répéterons jamais assez, il faut être solidaire des personnels de santé, prendre soin de soi et du salariat, réduire au maximum les risques de contamination, en finir avec cette maladie, et pour cela, il faut aussi pointer du doigt les vrais responsables.

**Tarik et Romain**

**Il y a 30 ans**

# La première « Guerre du Golfe »

Le 17 janvier prochain marquera le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'offensive meurtrière « Tempête du désert », permise par la résolution numéro 678 du conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 29 novembre 1990. L'occasion de revenir sur ce qui est resté comme la première « Guerre du Golfe », étape charnière dans la constitution d'un « nouvel ordre mondial » post-Guerre froide.

En 1990-1991 a eu lieu la première « Guerre du Golfe ». Premier conflit d'envergure depuis la chute du Mur de Berlin, cette guerre fut un événement décisif dans l'affirmation du leadership quasi-exclusif de l'impérialisme américain.

Le 2 août 1990, l'Irak envahit le Koweït. Un vieux litige opposait les deux pays : les frontières, dessinées arbitrairement par les puissances coloniales en 1922, ne laissaient qu'une minuscule ouverture maritime (60 km) à l'Irak. Pour un pays qui compte parmi les principaux exportateurs de pétrole et qui doit importer 70 % de ses denrées alimentaires, la situation est inconfortable. Mais la principale cause est la catastrophique situation financière et sociale du pays. Ruiné et dévasté par sa longue guerre avec l'Iran (qui lui a coûté entre 200 et 350 milliards de dollars), l'Irak est criblé de dettes.

Face au refus des pays créanciers d'accorder un rééchelonnement des dettes, la seule issue résidait dans les revenus du pétrole. Mais les prix du brut sur le marché mondial ont chuté de 30 % rien qu'entre mars et juin 1990. La cause ? Certains membres de FOPEP, dont le Koweït, ne respectent par leurs quotas de production, produisant tant et plus, et les prix ne cessent de baisser pour le plus grand bénéfice des pays occidentaux.

## Le piège

Mettre fin à cette pratique, s'appropriant les ressources pétrolières koweïtiennes et l'espace maritime nécessaire ainsi qu'affirmer sa position de puissance régionale sont autant de raisons qui ont poussé Saddam Hussein à agir. Et s'il s'est permis un tel tour de force, c'est que les précédents sont nombreux dans la région. À commencer par sa propre guerre contre l'Iran komeyniste, qui lui a valu un ferme soutien occidental, sans oublier l'occupation des terres palestiniennes par Israël ou celle du Liban par la Syrie.

L'attitude des États-Unis à la veille de l'invasion avait de quoi conforter le dictateur dans son espoir d'absence de réaction internationale énergique à son acte. Depuis la fin juillet, les services de renseignements américains étaient au courant des préparatifs d'invasion. Or, le 24 juillet, la porte-parole du Département d'État US Margaret Tutwiller laissait entendre à Saddam que les États-Unis ne se mêleraient pas des disputes territoriales et n'avaient aucune obligation d'aider le Koweït. Le 25 juillet, dans une entrevue avec le dictateur de Bagdad, l'ambassadrice US April Glaspie réaffirmait cette position : « Nous n'avons aucune opinion sur les conflits interarabes, comme votre différend frontalier avec



le Koweït. » Le lendemain, la rassurante ambassadrice partait en vacances...

## Saddam-Hitler

Après le 2 août, la réaction internationale, menée et orchestrée par les États-Unis – qui ont utilisé tout au long de la crise l'ONU comme faire-valoir juridique – a de quoi surprendre Saddam. Le 6 août, l'ONU décrète un embargo total (en fait un blocus, ce qui est déjà un acte de guerre) à rencontre de l'Irak. Le 7 août, sous le prétexte que l'Irak menaçait d'envahir l'Arabie saoudite, des forces américaines commencent à se déployer dans ce pays dans le cadre de l'opération « Bouclier du désert ». Soucieux de se faire bien voir auprès du nouveau gendarme tout puissant du monde et espérant surtout quelques substantielles retombées financières, plusieurs nations se « coalisent » et envoient également des troupes. Mais ces nations « coalisées » n'ont pas plus de voix au chapitre que l'Assemblée générale de l'ONU car ce sont les États-Unis, qui représentent 80 % des forces « coalisées », qui donnent le rythme.

Et dès le début, malgré les effets dévastateurs de l'embargo à lui seul, les États-Unis privilégient l'affrontement armé en rejetant toutes les offres de négociation de l'Irak et en persuadant leurs alliés que seule la force peut faire plier Saddam. « Oubliant » qu'ils l'avaient soutenu pendant huit ans, les dirigeants américains font fleurir les assimilations entre Saddam Hussein et Adolf Hitler et élèvent le combat pour la libération du Koweït au statut d'une croisade au nom du « droit » et de la « justice ». Georges Bush comparera son action à celle du Bien contre le Mal.

Dès le mois d'août 1990 les plans offensifs sont mis sur pied. Alors que les troupes massées en Arabie ne cessent de croître, la décision d'attaquer est définitivement prise fin octobre 1990



alors qu'elle ne sera « avalisée » par une résolution de l'ONU qu'au mois de décembre.

Les USA massent alors une puissante armée de plus de 500 000 soldats, des milliers de chars et 2000 avions de combat, le tout d'un haut niveau technologique face à une armée irakienne largement surestimée et en vérité lasse de se battre après huit années de guerre contre l'Iran.

## Les buts de guerre US

Dans une région qui détient 60 % des réserves mondiales de pétrole, les États-Unis ont immédiatement vu l'importance du conflit ainsi que les nombreux avantages qu'ils pouvaient en tirer. Loin des discours sur la « guerre du droit », Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller de Carter, résumait bien le sens de l'engagement de son pays : « Le véritable intérêt vital pour l'Amérique est d'assurer que le Golfe demeure une source sûre et stable d'approvisionnement en pétrole,

vendu à un prix raisonnable à l'Occident industrialisé ».

La véritable irritation des Américains provenait surtout du fait que, ayant toujours privilégié dans la région les nations faiblement peuplées pour qu'elles contrôlent les prix du pétrole selon les intérêts impérialistes, les États-Unis ne pouvaient tolérer qu'une nation telle que l'Irak, au régime « nationaliste » et comptant une armée relativement puissante, devienne seconde exportatrice de pétrole en annexant le Koweït, ce qui lui permettait ainsi d'exercer une pression à la hausse des prix du brut. Saddam a donc transgressé les règles et pour cela il devait être sévèrement châtié. La libération du Koweït n'était que secondaire, l'objectif véritable de l'offensive « Tempête du désert », étant surtout de briser et d'affaiblir durablement l'Irak. D'autres considérations ont également joué dans la

détermination des États-Unis. Pour eux, il s'agissait notamment de profiter au maximum de l'affaiblissement de l'URSS pour occuper sans partage une position de leadership dans le « nouvel ordre mondial » post-Guerre froide et imposer ainsi de nouvelles règles du jeu conformes aux intérêts américains.

De plus, avec la disparition de la « menace communiste », un nouvel ennemi devait être désigné pour rendre crédible la survie du complexe militaro-industriel ou d'institutions telles que l'OTAN. Les nouveaux ennemis désignés seront donc au Sud et étiquetés « États voyous ». Une guerre permettait également de restaurer la confiance des marchés envers les États-Unis, qui frisaient la récession. Le taux de croissance de ce pays était en effet, depuis 1985, en chute libre, passant de 4,5 % par an en 1988 à 1 % à peine en 1990. La guerre était donc vue par beaucoup comme un moyen de relance économique par une politique de « keynesianisme militaire » – augmentation des dépenses militaires par l'État et des commandes auprès du complexe militaro-industriel.

## Le massacre

Le 17 janvier 1991, l'opération « Tempête du désert » s'ouvre par des bombardements massifs, non seulement sur les troupes irakiennes présentes au Koweït, mais surtout sur les centres urbains et industriels irakiens où des cibles civiles sont froidement écrasées sous les bombes. En 46 jours, l'Irak allait recevoir autant de bombes (88 000 tonnes) que l'Allemagne durant toute la Seconde Guerre mondiale.

Malgré des médias caporalisés qui ont intoxiqué les opinions publiques avec l'abject jargon de la novlangue impérialiste (« dommages collatéraux », « frappes chirurgicales », etc.), la volonté de détruire l'Irak était manifeste.

Le 22 février, Bagdad accepte de se soumettre en échange de la levée de l'embargo. Washington rejette la proposition : dans la bonne vieille tradition des guerres étatsuniennes, il faut une capitulation humiliante

et totale. Le 24 février, l'offensive terrestre est déclenchée, s'apparentant plus à une promenade tant l'armée irakienne a été décomposée par la lassitude, la faim, le désespoir et les bombardements.

Le 28, les combats s'achèvent, laissant derrière eux entre 100 000 et 250 000 victimes irakiennes contre à peine quelques centaines du côté des « coalisés ». Mais la violence ne s'arrête pas pour autant. Alors que Bush les avait encouragés à se révolter au mois de mars, les Chiites au Sud et les Kurdes au Nord se révoltent et sont écrasés dans le sang par la Garde républicaine de Saddam sous les yeux impassibles des forces « coalisées ». Finalement, un Saddam affaibli peut encore être utile, surtout pour maintenir la nécessité d'une forte présence militaire américaine dans la région...

Pour les États-Unis, la fin du conflit et ses suites immédiates furent hautement profitables. Puisqu'ils furent ceux qui détruisirent le plus, ce fut bien entendu des firmes américaines qui remportèrent 70 % des juteux contrats de reconstruction du Koweït. Quant aux ventes d'armes dans la région du Golfe, elles explosèrent littéralement au plus grand profit des entreprises US et permirent ainsi d'écouler une partie des stocks accumulés en Europe pendant la Guerre froide.

Tous ces avantages furent en outre obtenus à moindre frais puisque, si le conflit leur a coûté près de 70 milliards de dollars, les généreuses donations des pays « amis » se sont élevées à 55 milliards de dollars...

La Guerre du Golfe apparaît clairement comme une étape charnière. Elle a permis de relancer le leadership de l'impérialisme américain dans le monde – affaiblis depuis leur déroute au Vietnam – et d'imprimer une dynamique d'affranchissement de ce pays à toutes les règles du droit international. Elle apparaît également, avec la guerre du Kosovo en 1999, comme la préfiguration des guerres du 21<sup>e</sup> siècle : engagement de troupes « coalisées » (en réalité de vulgaires supplétifs de l'US Army) ; engins de mort ultra-modernes ; obsession de la guerre « zéro mort » (pour les impérialistes bien entendu), tout cela dans le but d'assurer la défense des intérêts impérialistes des puissances occidentales et la pérennité de la mondialisation capitaliste néolibérale.

## Ataulfo Riera

Première publication le 14 juillet 2007. En ligne sur [http://www.lcr-lagauche.be/cm/index.php?option=com\\_content&view=article&Itemid=53&id=852](http://www.lcr-lagauche.be/cm/index.php?option=com_content&view=article&Itemid=53&id=852)



Saddam Hussein, 1990. DR

Essai

# Fascisme fossile. L'extrême droite, l'énergie, le climat, du Zetkin Collective

La Fabrique, 359 pages, 18 euros.

Coordonné par Andreas Malm, géographe suédois auteur de *Comment saboter un pipeline* et militant du Socialistisk Politik, parti suédois de la Quatrième Internationale, cet essai propose de « penser ensemble » l'élévation des températures et la montée de l'extrême droite.

## « Pour sauver la Terre, nous devons empêcher les grands flux de population »

L'ouvrage analyse tout d'abord la position vis-à-vis de la crise climatique des partis d'extrême droite de 13 pays européens, des USA de Trump et du Brésil de Bolsonaro. On y trouve deux courants. Pour le premier, le réchauffement n'existe pas, c'est une fable inventée pour nous détourner du vrai problème, l'immigration. Jean-Marie Le Pen dénonçait en 2010 un « complot politique » contre « les Blancs, les pays développés, [tenus pour] responsables de la misère du monde ». Pour le second courant, qualifié de nationalisme vert, « le changement climatique est causé par les personnes pauvres vivant dans les pays du Sud et migrant dans les pays du Nord ». Pour Olli Immonen, du Parti des Finlandais : « Pour sauver la Terre, nous devons empêcher les grands flux de population ». Finalement les deux courants, aux frontières poreuses, ont un point commun, cœur de l'idéologie des partis d'extrême droite : le racisme. La partie consacrée aux « énergies mythiques de l'extrême droite » est beaucoup moins convaincante. La



fascination des partis d'extrême droite pour les énergies fossiles tente d'être expliquée par la psychanalyse et la mythologie. L'extrême droite cultiverait une vénération « pour une certaine catégorie de travailleurs, à savoir les hommes blancs qui extraient des combustibles noirs ». Les auteurs opposent les énergies fossiles aux énergies renouvelables qui n'auraient pas de frontières : « Aucun pays ni aucune entreprise » ne pourrait s'approprier le soleil. Omettant de préciser que tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne en matière de rayonnement solaire, l'ouvrage évacue rapidement le contre-exemple de l'énergie hydraulique qui ne serait « qu'une petite pièce du puzzle zéro fossile », ce qui est inexact : l'hydraulique représentait 70% de la production

mondiale d'énergie renouvelable en 2019. Par ailleurs, l'absence de toute mention du nucléaire est particulièrement problématique pour une bonne compréhension du rapport au système énergétique des extrêmes droites françaises. L'analyse de leur conception de l'écologie reste trop lacunaire : omission du moment « vert » de Bruno Mégret dans les années 1990 ou désignation un peu abusive du Collectif Nouvelle écologie (lancé par le FN en 2014) comme censé défendre « la famille, la nature et la race ». Difficile d'imaginer ce genre de phrase dans la bouche d'un Philippe Murer, le conseiller souverainiste en environnement, à l'époque, de Marine Le Pen.

## « Fascismes écologiques » ?

La suite analyse le lien entre développement des pays impérialistes (en premier lieu l'Angleterre) au 19<sup>e</sup> siècle, énergies fossiles et mise en place d'une idéologie raciste. La destruction des régions d'où sont tirés le caoutchouc, le pétrole, etc., ne serait acceptable qu'en considérant les gens y habitant comme sous-humains. Vient ensuite une description du lien entre fascisme italien, nazisme et explosion de l'utilisation des combustibles fossiles, avec le développement de la voiture individuelle (la première autoroute a été créée par l'Italie de Mussolini, suivie de près puis dépassée par l'Allemagne nazie) et du transport aérien. Mais on ne voit pas vraiment ce qui distingue les régimes non fascistes des régimes fascistes sur

ce point, ce développement ayant eu lieu *in fine* dans les deux sortes de régimes. En outre, en mettant l'accent sur les fondements techniciens du fascisme et du nazisme, le collectif néglige la critique du monde moderne qui traverse de nombreux courants d'extrême droite. Dans sa partie la plus intéressante quoiqu'insuffisamment développée, l'ouvrage présente deux scénarii de mise en place d'un régime fasciste en lien avec la crise climatique. Dans une crise d'atténuation, un pays décide de réduire drastiquement l'utilisation des énergies fossiles, ce qui pousse les industries de ce secteur à mettre en place un régime fasciste pour l'empêcher. Dans une crise d'adaptation, les catastrophes causées par le dérèglement climatique induisent des tensions d'où surgissent des régimes autoritaires. Mais les auteurs signalent, à la fin du livre, que des fascismes écologiques pourraient également être mis en place (en prenant l'exemple récent du gouvernement autrichien de coalition ÖVP-Verts, sous le slogan « Il est possible de protéger à la fois le climat et les frontières »). Si le fascisme peut s'appuyer sur les énergies fossiles comme sur la lutte contre les énergies fossiles, le lien entre fascisme et énergies fossiles développé tout au long du livre est-il si important ?

En résumé, un livre qui pose de nombreuses questions méritant d'être approfondies et débattues. **Commission nationale écologie et Commission nationale antifasciste**

Essai

# Travail social et nouvelles pratiques interculturelles, de Raymond Curie

L'Harmattan, 272 pages, 26,50 euros.

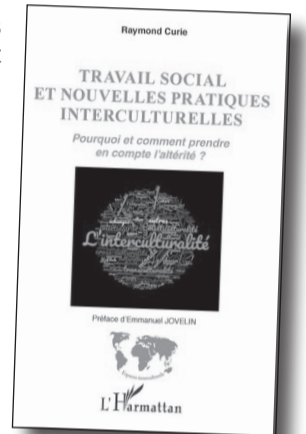
Déjà auteur d'un livre de référence en 2010 (*Interculturalité et citoyenneté à l'épreuve de la globalisation*), Raymond Curie récidive avec cet ouvrage documenté et vivant sur le sujet pourtant complexe de l'interculturalité.

## L'essence du travail social

Sociologue, formateur en travail social et militant anticapitaliste, Raymond Curie a le souci permanent de relier théorie et pratique. Comme l'annonce Emmanuel Jovelin dans la préface, ce livre est une véritable boîte à idées pour penser la différence, penser les pratiques, en abordant les représentations que chacun se fait de l'autre. Loin du contrôle social, de la stigmatisation des plus pauvres, des personnes en situation de handicap ou des étrangerEs, Raymond Curie réhabilite l'essence du travail social : créer du lien, écouter, prendre le temps de tenter de comprendre, et faire en sorte que chacunE soit sujet de son existence sans remettre en cause ses valeurs et croyances.

Le travail social n'est pas alors seulement relation d'aide, avec tout ce que cela peut supposer de paternaliste ou de normatif, mais le moyen de la rencontre et de l'enrichissement mutuel. Sans que la différence ne soit source de rejet, de conflit, et/ou génératrice de repli sur soi.

Connaître et reconnaître l'autre, agir et partager avec lui, permet à chacunE de se réaliser, de prendre confiance, et de se penser unE parmi les autres sans être dominant ou soumis. Construit à partir de situations de terrain, impliquant des étudiantEs en travail social, le travail de Raymond Curie aborde moult thèmes, à partir d'observations et pratiques du quotidien et des interviews d'acteurs sociaux.



## Méthodologie vivante

Au-delà de tout ce qui freine la communication (la langue, les codes sociaux et pratiques religieuses), ce livre fait la synthèse de la recherche en sciences sociales sur la notion d'interculturalité. Il intéressera de ce fait étudiantEs, formateurEs, enseignantEs. Mais aussi les militantEs, car il aborde les questions très actuelles de ce qui fonde l'islamophobie ambiante, le racisme, les discriminations de toute nature, tout en donnant les outils pour vivifier une laïcité concrète dans les champs des pratiques socio-éducatives.

Très documenté, appuyé sur une méthodologie vivante, il s'agit non de promouvoir la notion de diversité utilisée à toutes les sauces par les politiciens, mais de développer nos connaissances au niveau culturel, pour aller vers une re-connaissance de l'autre, susceptible de modifier nos représentations, dépasser les clivages et trouver les voies d'un espace relationnel acceptable par chacun. Le chemin est long, et parsemé d'embûches, notamment parce que le travail social est aujourd'hui lui-même englué dans la contradiction majeure entre, d'une part, le temps court et la gestion de l'urgence et, d'autre part, le temps long nécessaire à toute rencontre véritable et à tout changement. Mais Raymond Curie, avec ce livre, nous donne les clés pour commencer à le défricher.

Luc Bailly

## 40 ans après

# John Lennon toujours actuel!

« Plastic Ono Band », un CD Parlophone chez Universal, 16 euros.

John Lennon est mort assassiné, il y a 40 ans, le 8 décembre 1980 à New York. Il y a 50 ans, le 11 décembre 1970, sortait l'album solo de John intitulé *Plastic Ono Band*, contenant, entre autres perles, le fameux « A Working Class Hero ». En décembre 2020, Tariq Ali<sup>1</sup> s'est souvenu dans un entretien<sup>2</sup> de ces années où, à la rédaction de *The Red Mole*, le journal de l'International Marxist Group (section britannique de la IV<sup>e</sup> Internationale), il rencontra John Lennon et Yoko Ono à plusieurs reprises. Ils furent amis et, le 5 mars 1971, *The Red Mole* publiait un grand entretien exclusif avec le fondateur des Beatles et Yoko Ono.

## Un peu d'histoire

Avec Paul McCartney, John forma, au sein des Beatles, l'un des tandems d'auteurs-compositeurs les plus influents et prolifiques de l'histoire de la musique. The Beatles fut également le premier groupe à former un collectif où tous les membres vivaient des expériences collectives ensemble (nouveaux sons mais aussi drogues et religion de méditation) dans le respect de la personnalité de chacun (par exemple, George Harrison signa quelques-uns des plus beaux titres du « Fabulous band »). Cette belle unité de fils de prolos de Liverpool

dura presque 10 ans, le temps que leurs personnalités divergent entre révolte, révolution et religion. John était le plus rebelle du groupe et, dès 1966, il insistait, contre l'avis de leur manager, pour que le groupe, en pleine tournée américaine, s'exprime contre la guerre au Vietnam. Si leur musique était révolutionnaire pour l'époque, leurs textes ne pouvaient qu'attirer l'attention des révolutionnaires. Ce fut le cas de nos camarades britanniques.

## « Revolution », « Revolution number nine » et engagement total de John

À la sortie du « Double album blanc » en 1968 où les Beatles évoquaient la révolution à plusieurs reprises, Tariq Ali envoya une lettre aux Beatles et, contre toute attente, John Lennon lui répondit en personne. Une vraie relation politique s'engagea sur plusieurs années. Mais laissons raconter Tariq Ali, John and Yoko. John : « À propos de Revolution, il y a deux versions de cette chanson avec "Count me out" et "Come me in" (dehors/dedans). J'ai mis les deux parce que je n'étais pas sûr de moi alors que maintenant... » Fin 1970, John téléphone à Tariq Ali et lui dit qu'il vient de composer une chanson pour le « mouvement », et il lui chante « Power to the People »,



en lui indiquant qu'il veut que le mouvement la chante avec lui. Dans le dernier couplet de la chanson, il en appelle à la libération des femmes. John : « Nous ne pouvons pas avoir une révolution qui n'implique pas et ne libère pas les femmes... C'est tellement subtil la façon dont on vous enseigne la supériorité masculine... C'est pourquoi je suis toujours intéressé de savoir comment les gens qui prétendent être radicaux traitent les femmes... »

Un peu plus tard, en présence de Régis Debray, il chantera la maquette de la chanson « Imagine » à la

rédaction du journal. La chanson fut et est toujours un tube mondial. Beaucoup la comparèrent au *Manifeste du Parti communiste*. La barre était donc très haut pourtant Tariq et John lui préférèrent la plus austère « A Working Class Hero »

## A Working Class Hero

John : « J'ai toujours eu l'esprit politique, vous savez, et contre le statu quo. C'est assez élémentaire de haïr et craindre la police comme un ennemi naturel et de mépriser l'armée comme quelque chose qui isole le monde et tue quelque part... Un truc de base c'est de penser que [la révolte] commence à s'estomper quand on vieillit, qu'on a une famille et qu'on est englouti par le système... Je conchie le système depuis mon enfance... J'étais très conscient de ma classe sociale et je savais que la répression de classe s'abattrait sur nous... »

« A Working Class Hero » est donc bien le concentré d'expérience d'un jeune prolo de Liverpool qui n'oublia jamais d'où il venait et devint un leader de l'opposition à la guerre du Vietnam et à la société capitaliste, à un point tel qu'il fut interdit d'entrée au pays du « business » pendant plusieurs années.

## Sylvain Chardon

1 – Tariq Ali est un important historien britannique d'origine pakistanaise. Il a longtemps milité à la IV<sup>e</sup> internationale et n'a jamais renié son engagement trotskiste.

2 – Voir Gerhard Dilger, « United Kingdom: Working Class Heroes », sur Europe solidaire sans frontières : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article56097>

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie

★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris

Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

# L'aventure de « Faisons vivre la Commune! »

**Entretien.** En ce début d'année 2021, qui marquera le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune de Paris, **Marc Plocki** a accepté de nous présenter le projet de l'association « Faisons vivre la Commune ».

## Comment est né le projet de Faisons vivre la Commune ?

L'idée de créer une association spécifique, dédiée aux 150 ans de la Commune, est née entre le printemps et l'été 2018. D'échanges informels entre quelques vieux copains de militance, autour de la nécessité de rendre vivant cet anniversaire, avait d'abord émergé le projet d'une librairie éphémère, durant 72 jours. Plusieurs d'entre nous, dont un ancien de La Brèche, ayant connu l'expérience de la librairie durant leur carrière professionnelle, l'affaire semblait entendue. Il nous fallait trouver un local assez grand pour installer cette librairie qui proposerait le choix le plus large possible de livres sur l'histoire de la Commune, mais aussi sur les luttes actuelles, et laisser également de la place à un espace de rencontres et d'échanges avec les auteurEs.

Et puis, assez rapidement, nous avons changé notre chassépot d'épaule en estimant qu'il serait dommage de limiter nos ambitions à des transactions commerciales, si honorables soient-elles. Nous avons donc conservé l'idée d'un lieu éphémère où, à côté de cette librairie qui en formerait un des points d'attraction permanents, pourraient se développer durant 72 jours de nombreuses programmations culturelles et politiques : théâtre, chanson, cinéma, interventions d'artistes, expositions, débats et tables rondes. Avec déjà, comme fil conducteur, la volonté de mêler intimement le passé et le présent.

À la rentrée 2018, la rédaction de l'appel était achevée, il fallait mettre en marche le projet en y associant un certain nombre de personnalités. Les carnets d'adresses de Michèle Riot-Sarcey, de Maurice Rajsfus (parmi les premiers convaincus) et de quelques autres nous furent très utiles pour aller à la pêche aux premières signatures. Avec environ 70 signataires, plusieurs compagnies de théâtre, une dizaine de maisons d'édition et quelques structures syndicales, la machine pouvait être lancée. Après plusieurs essais de noms, nous avons arrêté notre choix sur celui de « Faisons vivre la Commune! » qui avait plu à Jacques Rougerie.

## Quels sont vos rapports avec l'association des « Amies et Amis de la Commune de Paris » ?

Dès nos premières discussions, nous avons bien entendu abordé cette question. Plusieurs d'entre nous étaient déjà adhérents à titre individuel à cette association et nous reconnaissons tous son ancienneté, comme sa légitimité. La question principale que nous nous sommes posée était celle de notre capacité à agir sur le sujet de la Commune de façon autonome et à être en mesure de développer notre projet, sans avoir à en référer en permanence à différentes « autorités ». Il y avait aussi, dans cette



décision de rester indépendants, notre intention de dépasser très largement le cadre mémoriel de cet anniversaire et d'en faire un point d'appui pour développer toutes les thématiques actuelles liées aux questions de démocratie et de représentation, comme à celles des communs, entre autres. Avant même le lancement de l'appel dans la presse, nous avons pris les devants pour rencontrer les animateurEs des « Amies et Amis de la Commune » et les informer de notre initiative. Nous souhaitons les rassurer sur nos intentions et travailler en bonne intelligence avec eux. Roger Martelli, qui en est un des deux co-présidents, nous a accueilliEs chaleureusement, en précisant que personne n'était « propriétaire » de la Commune de Paris, mais qu'il était important de fédérer, dans la mesure du possible, les différentes initiatives pour le 150<sup>e</sup> anniversaire. Ce souhait de fédérer les initiatives se vérifie aujourd'hui, avec la construction d'un site commun à toutes les associations intervenant sur l'événement.

Par la suite, une de nos assemblées générales a adopté à l'unanimité le principe de l'adhésion collective de FVLC à l'association des « Amies et Amis de la Commune » et cette dernière est toujours représentée lors de nos AG.

## La situation politique entre 2018 et 2020, ainsi que la crise de la Covid, ne vous ont pas facilité la tâche...

En effet, notre première assemblée générale s'est déroulée début décembre 2018, alors que les manifestations des Gilets jaunes faisaient leur irruption peu de temps avant. Il y a eu ensuite les mobilisations contre la casse des retraites fin 2019-début 2020. Pas facile de tenir bon sur le projet, qui paraissait encore lointain pour beaucoup et ne bénéficiait donc pas d'un intérêt et d'une médiatisation qu'il aurait pu recueillir dans une situation différente.

Pour défendre le projet et en montrer progressivement le double aspect historique et actuel, nous avons créé quasiment en même temps un site et un journal en ligne : *Actualité(s) de la Commune*. Son titre à double

sens avec le « s » entre parenthèses a pour but d'appuyer encore plus sur le sens de notre initiative. Avec une parution tous les trois à quatre mois, depuis le mois de mai 2019, nous en sommes à sept numéros parus, chacun développant un dossier central sur une thématique historique ou actuelle : « Eugène Varlin », pour le n° 1 ; « L'occupation des ronds-points et la démocratie réelle », pour le n° 2 ; « Les femmes et la Commune », pour le n° 3 ; « Les ZAD », pour le n° 4, etc. (À consulter à partir de [faisonsvivrelacommune.org](http://faisonsvivrelacommune.org)). Le n° 8 qui paraîtra fin février sera presque exclusivement consacré au cinéma.

En parallèle ont été créés, avec des mandats votés par l'AG des adhérentEs, un comité de rédaction pour le site et le journal et un comité d'orientation pour tout ce qui touche aux différentes programmations. À partir de la mi-mars 2020, comme toutes les organisations, la crise sanitaire nous a contraints à repenser notre mode de fonctionnement. Si le comité d'orientation (une quinzaine de membres) a eu le temps de travailler sur les différentes programmations, c'est surtout le fonctionnement démocratique de l'association qui a pâti de cette situation inédite, avec une seule session de l'Assemblée générale, à la mi-octobre 2020.

C'est d'ailleurs à l'occasion de cette AG, assez représentative de l'association, que la décision a été prise d'éclater les différentes programmations, le lieu éphémère central n'ayant pu être trouvé en dépit de tous les contacts développés en 2019 et 2020. Frilosité des uns, décalage de programmation pour les autres ont finalement eu raison de cet espoir de proposer un lieu alternatif durant 72 jours, en mesure également de développer des activités apportées de ressources financières complémentaires (boisson et restauration).

## Où en êtes-vous, à quelques semaines du démarrage des 150 ans ?

Nous avons désormais l'assurance – si les conditions sanitaires du printemps le permettent – de présenter quatre expositions et de proposer près d'une trentaine de débats et tables rondes. Plusieurs artistes plasticiens pourront également intervenir ponctuellement à différentes occasions. Tout cela grâce à des partenariats développés avec la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement, d'une part, et d'une petite dizaine de lieux alternatifs, implantés pour l'essentiel dans le nord et l'est parisien, d'autre part. La programmation cinéma (près de 30 films et documentaires, courts ou longs métrages) sera, de son côté, projetée – débats à l'appui – au cinéma La Clef, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, actuellement occupé par le collectif « Home Cinéma ». Toute cette programmation est développée dans le cahier intérieur du n° 7 de *Actualité(s) de la Commune*<sup>1</sup>.

En ce début d'année 2021, la question la plus épineuse reste celle du déroulement des différents spectacles vivants – théâtre et chanson – pour lesquels les salles équipées disponibles ne sont pas légion. Il y a aussi, pour cet aspect de la programmation, la question essentielle des cachets des artistes et technicienEs concernés. Enfin, nous sommes encore à la recherche d'un lieu pour implanter la librairie.

Nous avons lancé, début décembre, une souscription<sup>2</sup> qui, nous l'espérons, permettra de compléter les moyens financiers dont nous disposons déjà. La Commune n'est pas morte, vive la Commune !

1 - <https://faisonsvivrelacommune.org/actualites-de-la-commune-n7-hiver-2020/>

2 - <https://faisonsvivrelacommune.org/lancement-de-la-souscription-pour-la-saison-communarde-2021/>

## L'image de la semaine



## Vu ailleurs

### CHEZ IKEA, LA GRÈVE N'EST PAS UNE OPTION.

Deux salariés d'Ikea à Franconville (Val-d'Oise), élus CGT, ont été mis à pied et ont passé un entretien préalable au licenciement, en raison de leur participation à une grève qui avait entraîné la fermeture du magasin mi-décembre, a-t-on appris mercredi [30 décembre] auprès de la CGT. Les deux salariés, « des élus du personnel », ont passé mardi matin un entretien préalable au licenciement au cours duquel « on leur a reproché leur participation à la grève » qui avait mené le 12 décembre à la fermeture temporaire du magasin de Franconville, a assuré à l'AFP Amar Lagha, secrétaire général de la fédération Commerces et Services de la CGT. Depuis le début décembre, de nombreux magasins Ikea ont été touchés par des débrayages, selon les syndicats. De sources syndicales, les salariés du géant suédois de l'ameublement souhaitaient protester contre l'absence de prime de fin d'année, ainsi qu'une dégradation des conditions de travail au cours des derniers mois.

Les deux élus restent mis à pied dans l'attente de la décision d'Ikea, selon Amar Lagha. « On va attaquer Ikea en justice pour atteinte au droit de grève », a-t-il ajouté, rappelant que la filiale française du groupe suédois doit comparaître en 2021 devant la justice, accusée de s'être illégalement renseignée sur certains de ses salariés par l'entremise de policiers. Parmi d'autres sites, le magasin de Franconville avait été perquisitionné lors de l'enquête.

« Ikea confirme la mise en place d'une procédure disciplinaire vis-à-vis de deux de ses collaborateurs », a réagi l'enseigne, jointe par l'AFP, sans souhaiter faire de commentaire supplémentaire sur celle-ci.

« Ikea respecte le droit de grève dans le strict respect du cadre légal et est engagé dans un dialogue social ouvert et constructif », a ajouté l'entreprise.

« Deux élus CGT d'Ikea mis à pied à titre conservatoire après une grève », ouestfrance.fr, 30 décembre 2020.

## L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**s'abonner par chèque**, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 35 € <input type="checkbox"/> 1 an 70 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 25 € <input type="checkbox"/> 1 an 50 €	
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 25 € <input type="checkbox"/> 1 an 50 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 €	
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 60 € <input type="checkbox"/> 1 an 120 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 45 € <input type="checkbox"/> 1 an 90 €	
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois 12 €	

**ÉTRANGER**  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : [diffusion.presse@npa2009.org](mailto:diffusion.presse@npa2009.org)

**s'abonner par prélèvement automatique**, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		
Hebdo	<input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre	
Tarif jeunes/chômeurs/précaires		
Hebdo	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	Mensuel <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre	

**Titulaire du compte à débiter**  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....

**Désignation du compte à débiter**  
IBAN : .....  
BIC : .....

**Mandat de prélèvement SEPA**  
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Numéro ICS : FR43ZZZ554755

Date : ..... Signature obligatoire

[www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)